

CENTRE SOCIAL et CULTUREL
INTERCOMMUNAL

Roland Charrier



MONTREUIL-BELLAY



Rapport d'Activités

Assemblée Générale

Mardi 15 septembre 2020

La Closerie

MONTREUIL-BELLAY



SOMMAIRE

1ère PARTIE : LE RAPPORT MORAL

I-LES ORIENTATIONS	1
II-LA VIE ASSOCIATIVE	
1/ Descriptif des adhérents à l'association	2
2/ La composition du Conseil d'Administration	4
3/ L'organigramme de l'équipe salariés	5
4/ Les valeurs du projet associatif	6
5/ Les missions du projet associatif	6
6/ Les principes d'action du projet associatif	7

2ème PARTIE : LE RAPPORT D'ACTIVITE

I-INTRODUCTION	
1/ Un portefeuille d'activité dense couvrant toutes les thématiques et toutes les tranches d'âge	9
2/ Un portefeuille d'activité géré au travers de quatre modes de conduite	10
II-PETITE ENFANCE	
1/ Le Relais Assistantes Maternelles	11
2/ Le Multi-Accueil	15
III-ENFANCE	
1/ Les prestations d'animation enfance	19
2/ L'Accueil Périscolaire de Montreuil-Bellay	20
3/ Le plan mercredi	20
4/ L'Accueil de Loisirs Intercommunal	21

IV-JEUNESSE

1/ Les accueils et animations jeunesse	24
2/ Les projets collectifs jeunes	26
3/ La Prévention des conduites à risques et éducation à la santé	26
4/ Les ateliers du Contrat Educatif Local (CEL) 2019	27
5/ La mission « invisibles »	28

IV-ACTIONS FAMILLES

1/ Les Animations familles	29
2/ Les actions de parentalité	30
2a/ Les Ateliers Parents/Enfants	30
2b/ Planète enfance	31
2c/ L'accompagnement des parents d'ados	31
2d/ Le rencard des familles	31

V-ACTIONS SOCIOCULTURELLES

1/ Les Activités physiques et sportives, le Bien Vieillir	32
2/ Les Activités solidaires et d'échange	32
3/ Les Activités culturelles	33
4/ La ludothèque	36

VI-ACTIONS INFORMATION ET DE CONSEIL

1/ Les permanences et l'accueil du public	37
2/ France services et Maison des Services Au Public (MSAP) Mobile	37
3/ Le Point Info Jeunesse (PIJ)	39
4/ Le Point Info Famille	40
5/ Le Point Local d'Accueil et d'Information des Associations (PLAIA)	40

6/ Génération Bénévolat 40

VII-INNOVATION

Le Projet du Tiers lieu 41

3ème PARTIE :

LE RAPPORT FINANCIER

1/ La synthèse des comptes 2019 43

2/ Le Budget Prévisionnel 2020 64

1^{ère} PARTIE

LE RAPPORT MORAL





LES ORIENTATIONS



2019, 30 ans d'existence du Centre Social et Culturel, 30 années qui mesurent tout son développement dans les missions qui lui sont définies dans la vocation sociale, familiale et intergénérationnelle.

Le Centre Social reste en permanence ouvert aux sollicitations de la population et des collectivités locales au travers des activités concernant la Petite Enfance, l'Enfance jeunesse, les Familles et les Aînés mais aussi en répondant aux nouvelles demandes amenant la mise en place de Maison France Services pour améliorer l'accès aux services publics et du projet Tiers-lieu.

Le projet Tiers-lieu est lié aux questions d'actualité qui sont l'emploi, la formation, l'insertion et met à disposition un espace de bureaux partagés et un espace d'ateliers partagés permettant la transmission de connaissances, l'initiation aux gestes techniques, l'accompagnement aux projets contribuant à la cohésion sociale.

En même temps, le Centre Social continue à développer ses actions dans les animations culturelles (yoga, gymnastique, atelier d'écriture, numérique, théâtre, art du cirque, couture...) permettant de conserver le lien social.

Le Centre Social et Culturel est victime de son développement et aujourd'hui arrive à une étape de sa vie où il faut trouver les équilibres dans son organisation en maîtrisant mieux ses charges et en recherchant les produits adaptés.

L'année 2020 devra résoudre les problématiques apparues dans cette année 2019 et la bonne gestion des années passées nous aider à retrouver nos équilibres pour continuer à assurer nos missions d'intérêt général avec une ouverture sur son territoire légitimant son projet avec le souhait de réussite dans ses objectifs.

Plus que jamais nous devons rester solidaire et responsable pour assurer l'avenir de notre territoire.

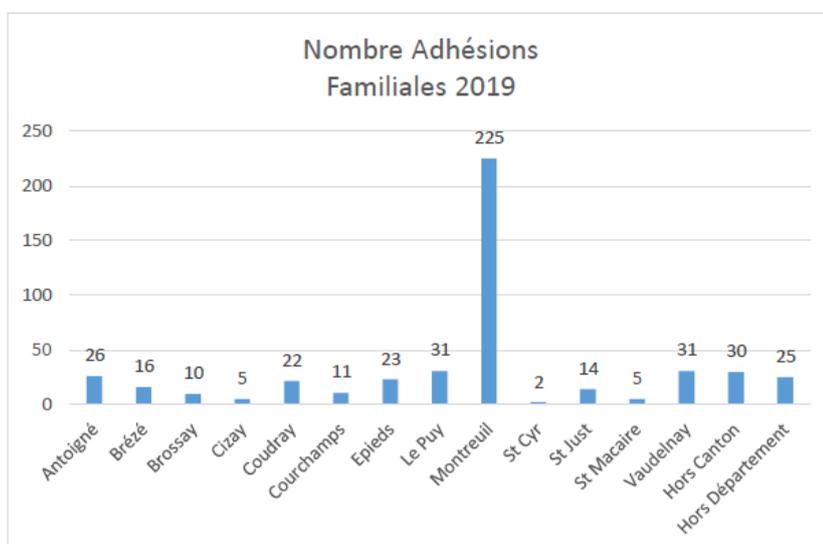
Le Président,
Claude BOIREAU



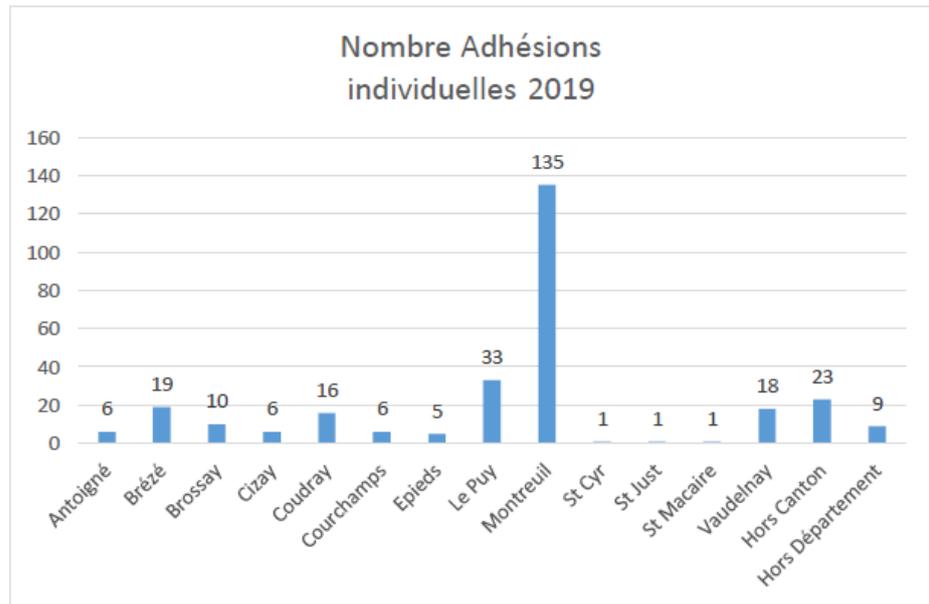
1. DESCRIPTIF DES ADHERENTS A L'ASSOCIATION

L'association a fait le choix de proposer différentes modalités d'adhésions pour permettre au plus grand nombre de personnes de participer. Il s'agit des adhésions individuelles, les adhésions familiales pour tous les membres d'une même famille, les adhésions et les cotisations pour les jeunes (+ de 16 ans) ainsi que les adhésions pour les associations.

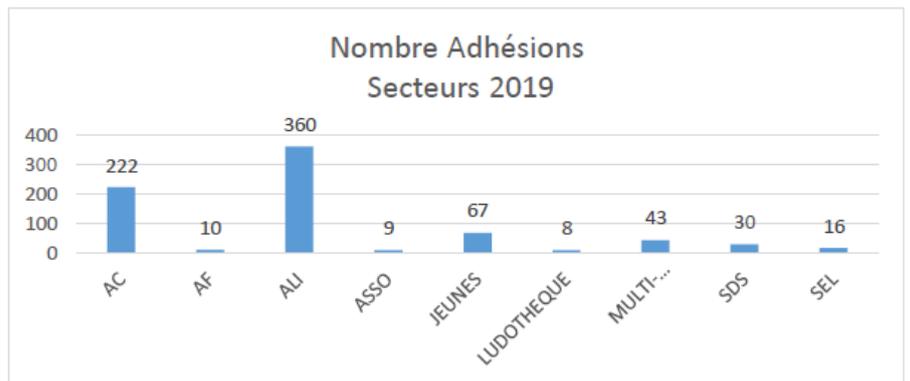
Communes	Adhésions Familiales
Antoigné	26
Brézé	16
Brossay	10
Cizay	5
Coudray	22
Courchamps	11
Epieds	23
Le Puy	31
Montreuil	225
St Cyr	2
St Just	14
St Macaire	5
Vaudelnay	31
Hors Canton	30
Hors Département	25
	476



Communes	Adhésions individuelles
Antoigné	6
Brézé	19
Brossay	10
Cizay	6
Coudray	16
Courchamps	6
Epieds	5
Le Puy	33
Montreuil	135
St Cyr	1
St Just	1
St Macaire	1
Vaudelnay	18
Hors Canton	23
Hors Département	9
	289



secteur	Adhésions
AC	222
AF	10
ALI	360
ASSO	9
JEUNES	67
LUDOTHEQUE	8
MULTI-ACCUEIL	43
SDS	30
SEL	16
	765



Communes	Adhésions Associations
Montreuil	5
Vaudelnay	1
Hors Canton	3
	9

2. LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres de droit

Ville de Montreuil-Bellay
Virginie GRIVAULT - Titulaire
Claudie MARCHAND - Suppléante

CCAS de Montreuil-Bellay
Danièle ADAM - Titulaire
Pascal MONJAL - Suppléant

Syndicat Intercommunal
Hélène AUGEREAU - Titulaire
Marc BONNIN - Suppléant

**Antoigné, Brézé, Epieds,
Saint Cyr en Bourg**
Marina GIRAULT - Titulaire
Nelly LACASSIN - Suppléante

**Brossay, Le Puy Notre Dame,
St Macaire du Bois, Vaudelnay**
Jean-Marcel SUPIOT - Titulaire
Michel DELMAS - Suppléant

**Cizay La Madeleine, Le Coudray-
Macouard, Courchamps,
Saint Just sur Dive**
Françoise AUVINET - Titulaire
Laurence DELAUNAY - Suppléante

Adhérents

Petite-Enfance
Laurence COUBRONNE
Marie LEBASTARD
Carole VINCENT

Enfance-Jeunesse-familles
Micheline MICHEL
Jocelyne MARTIN
Dominique BIASOTTO

Intergénération
Gérard CABY
Jean-Paul MARCHAND
Claude BOIREAU

Membres des associations

Les vieux cailloux
Claude BOSSE

**Commune libre Saint Hilaire le
Doyen**
Gilbert CHEVET

À titre consultatif

**Antenne de la Maison des
Solidarités de Doué-la-Fontaine**
Catherine BORDEAU

Fédération des Centres Sociaux
Yann EVEN

Représentant MSA
Marcel DEROUINEAU

Représentant CAF
Marie-Pierre BERNARD

Composition du bureau

Président - Claude BOIREAU

Vice-Président - Jean-Paul MARCHAND

Vice-Présidente - Carole VINCENT

Secrétaire -

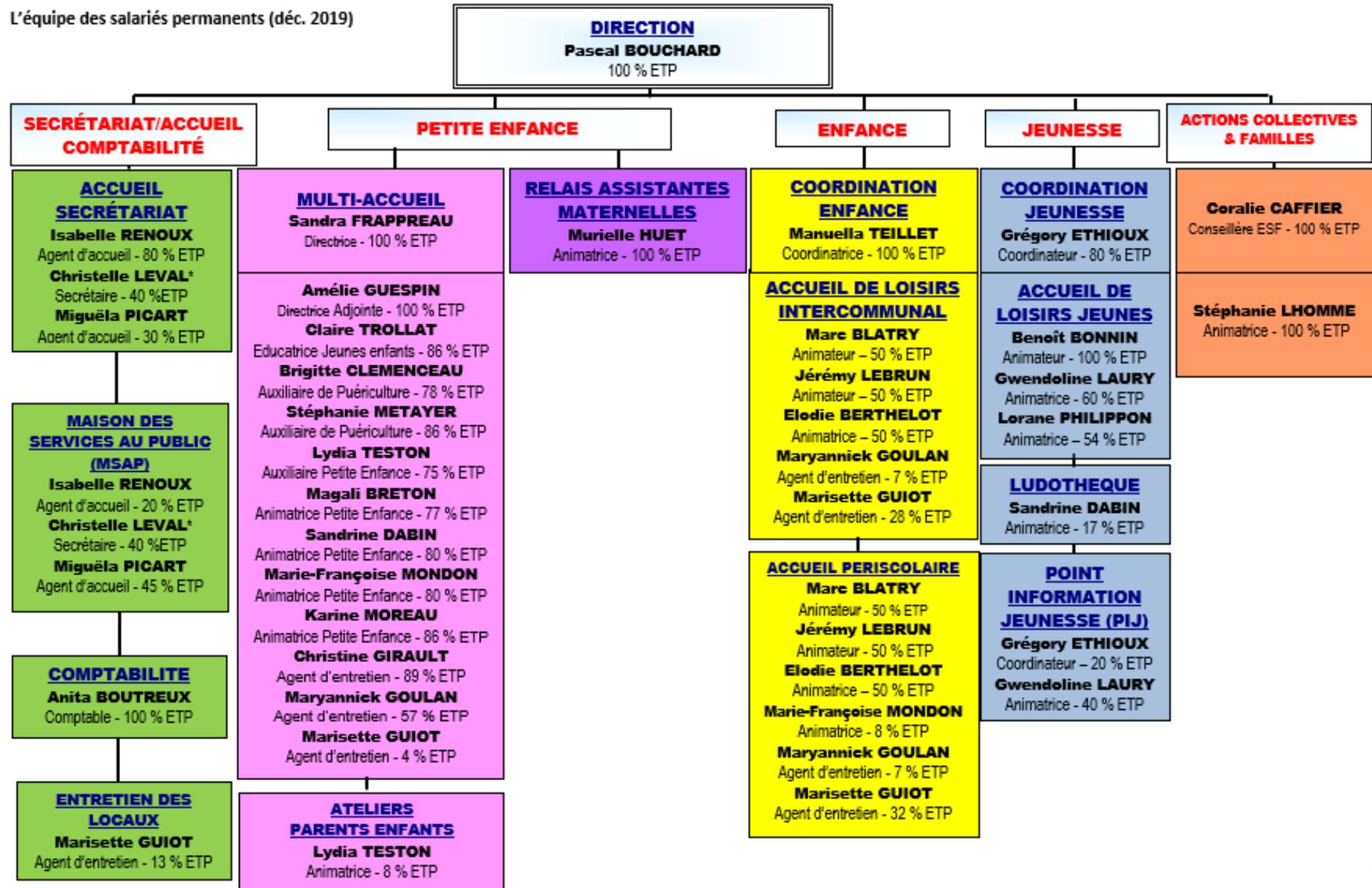
Secrétaire adjointe -

Trésorier - Claude BOSSE

Membres - Dominique BIASOTTO,
Gilbert CHEVET, Micheline MICHEL

3. L'ORGANIGRAMME DU PERSONNEL

L'équipe des salariés permanents (déc. 2019)



*mise à disposition du SIVT

4. LES VALEURS DU PROJET ASSOCIATIF

Extrait du projet social 2018 2021

« Le Centre Social et Culturel et Intercommunal entend être un foyer d'initiatives, porté par des habitants associés, appuyé par des professionnels, capable de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire ».

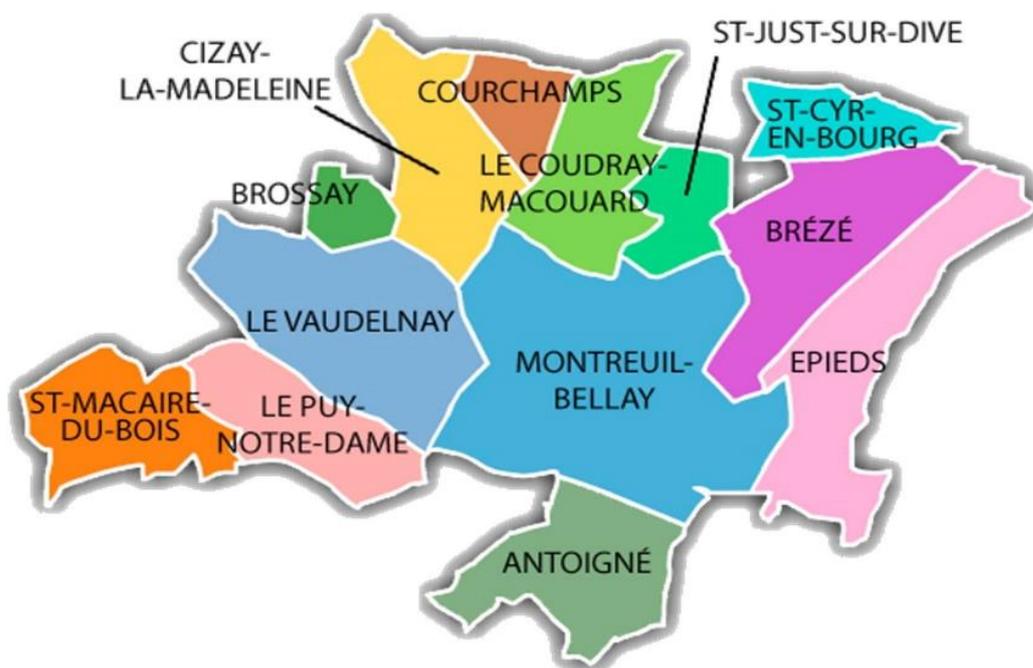
Nos valeurs de référence se placent dans la mouvance des mouvements de l'éducation populaire, et se référant à quatre valeurs fondatrices :

- ✓ Le respect de la dignité humaine
- ✓ La solidarité
- ✓ La démocratie
- ✓ La laïcité, la neutralité et la mixité sociale

5. LES MISSIONS DU PROJET ASSOCIATIF

La circulaire de la CNAF de 2012 réaffirme le rôle des Centres sur les territoires. Quatre missions sont attendues :

- ✓ L'inclusion sociale et la socialisation des personnes
- ✓ Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale
- ✓ La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité
- ✓ L'intervention sur le territoire de l'ancien canton de Montreuil-Bellay



6. LES PRINCIPES D'ACTION DU PROJET ASSOCIATIF

- ✓ Le renforcement du « pouvoir d'agir ». Définition : « Le pouvoir d'agir, c'est la possibilité pour les personnes de maîtriser ce qui est important pour elles, leurs proches, les groupes auxquels elles s'identifient » (définition de Yann Le Bossé). Le développement du pouvoir d'agir, c'est le passage du sentiment d'impuissance à la possibilité d'agir sur ce qui compte pour soi dans la vie citoyenne et démocratique : la possibilité de s'organiser, la possibilité de peser sur les décisions.
- ✓ L'écoute des besoins des habitants dans leur diversité en favorisant les intérêts collectifs et leurs initiatives
- ✓ Le travail associé. Un Centre Social c'est une équipe composée de bénévoles et de professionnels salariés. Cette coopération entre bénévoles/salariés est au cœur même du projet. Les bénévoles sont des habitants du territoire, fréquentant le Centre social et qui deviennent acteurs de son fonctionnement et/ou de sa gestion. Il est donc indispensable de créer les conditions grâce auxquelles ils ne se sentent plus comme de simples utilisateurs de service ou d'activités déterminés, conçus, animés et gérés par d'autres.
- ✓ L'animation globale. L'animation globale permet une prise en compte de l'ensemble de la problématique sociale locale. Le Centre Social devient beaucoup plus qu'une simple juxtaposition de services, d'activités et d'actions. Ce principe d'animation globale garantit le projet de développement et la démarche participative.
- ✓ Le partenariat. Le Centre social n'agit pas seul et noue les relations nécessaires aux actions à conduire. Ces collaborations dans le cadre associatif, vis-à-vis des collectivités locales sont formalisées, le plus souvent, sous forme de convention.

2ème PARTIE

LE RAPPORT D'ACTIVITE

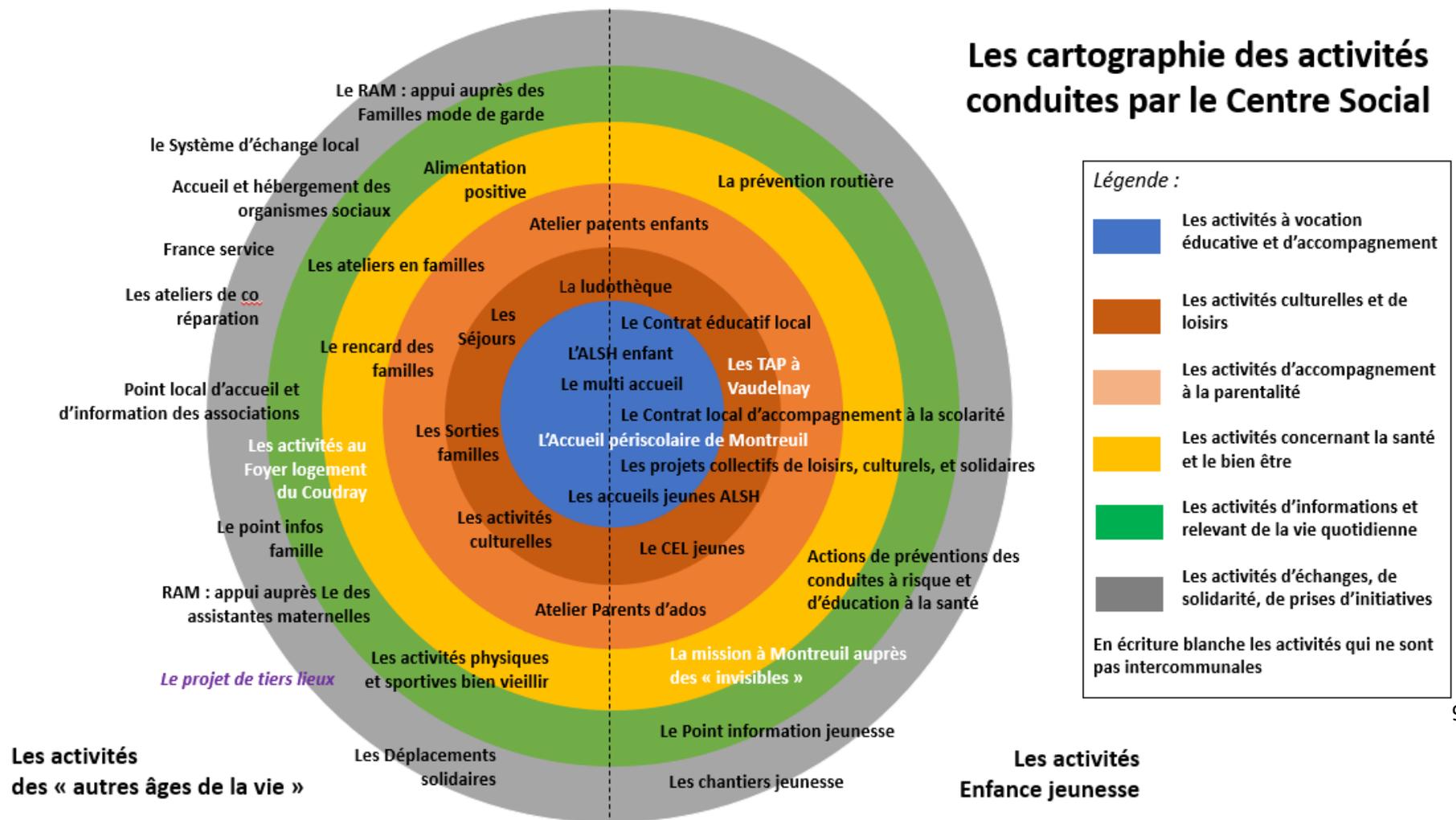




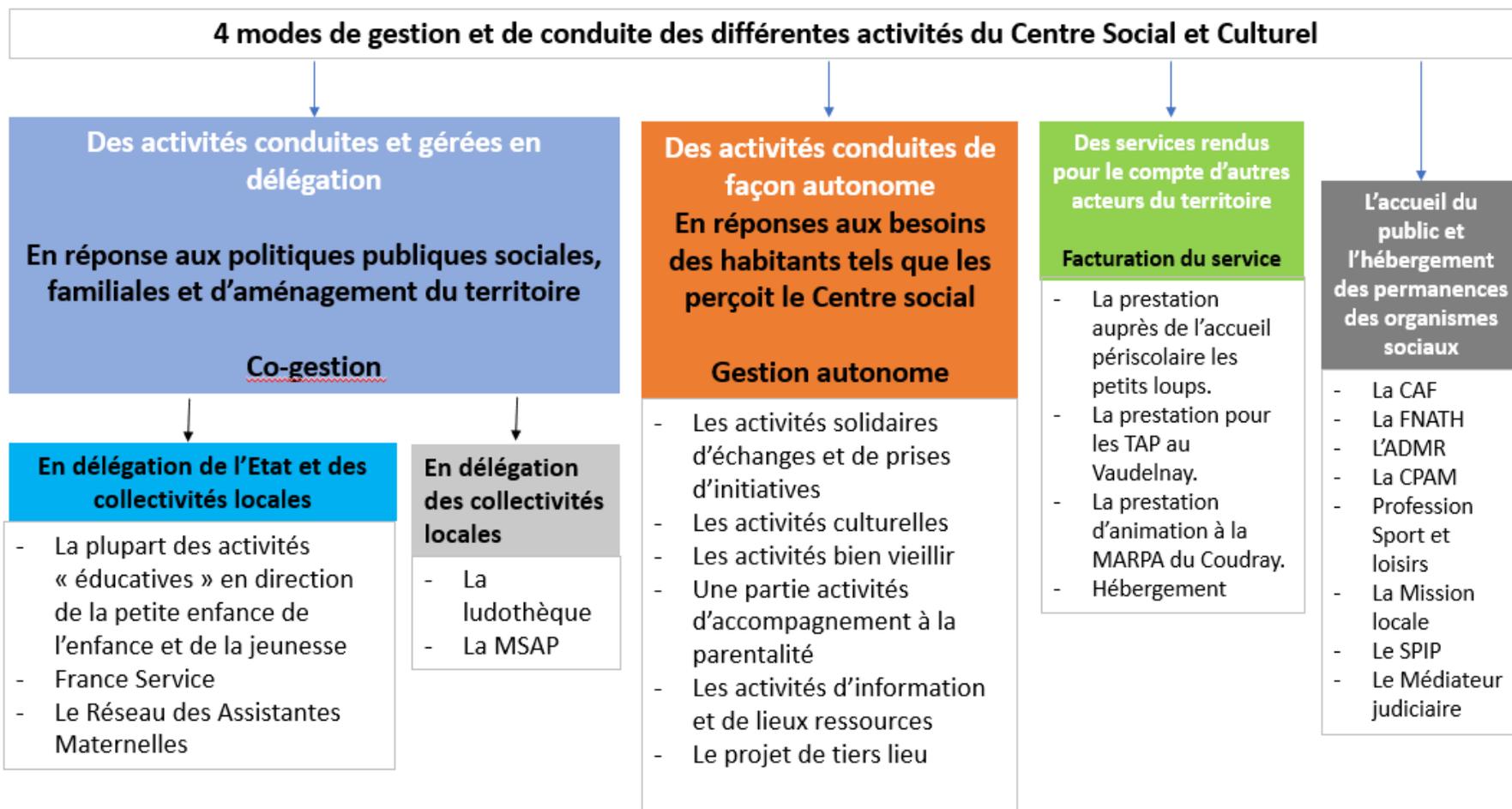
INTRODUCTION



1. UN PORTEFEUILLE D'ACTIVITE DENSE COUVRANT TOUTES LES THEMATIQUES ET TOUTES LES TRANCHES D'AGE



2. UN PORTEFEUILLE D'ACTIVITES GERE AU TRAVERS DE QUATRE MODES DE CONDUITE





1. LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Mission d'observation des conditions d'accueil du jeune enfant en 2019 sur le territoire intercommunal

L'OFFRE DES MODES DE GARDE	2018	2019	Evolution
Nombre d'assistantes maternelles agréées en activité au 31/12/19	73	72	↘
Nombre d'assistantes maternelles agréées actives au moins un mois dans l'année	84	86	↗
Nombre de nouvelles agréées	4	1	↘
Nombre de nouvelles assistantes maternelles	6	3	↘
Nombre de places théoriques (assistantes maternelles actives au 31/12/19)	305	267	↘
Nombre de MAM (maison d'assistantes maternelles)	3	3	→
Nombre de places en MAM au 31/12/19	36	32	↘
Nombre de places au multi-accueil	30	30	→
Nombre de prestataires de garde à domicile	1	1	→

Information délivrée sur les conditions d'accès et l'exercice de l'accueil individuel

Information sur l'exercice du métier d'assistante maternelle :

- ❖ Temps de rencontre en permanence avec les candidates à l'agrément :
 - à domicile : 3 candidates à l'agrément
 - en maison d'assistantes maternelles (MAM) : 4
 - nombre de projets MAM : 3
 - les informations demandées :
 - l'état des lieux de l'offre et de la demande sur le territoire
 - les aides financières (communes prioritaires)
 - les interlocuteurs privilégiés (réfèrent mam, PMI, CAF)

Réunion d'informations sur le métier d'assistant maternel, nommée RIMAM :

- ❖ Ces réunions organisées par les MDS (maison des solidarités à Saumur) se font en partenariat avec les animatrices ram en direction des candidat(es) à l'agrément. Les missions du RAM sont présentées et un document avec les coordonnées de chaque ram leur est transmis.

Information collective sur la garde à domicile (baby-sitting) :

Action transversale du centre social et culturel partagée avec le secteur jeunes et les services petite enfance.

- ❖ Une réunion d'information juridique de 1^{er} niveau auprès de 8 baby-sitters concernant les repères législatifs.
- ❖ Deux matinées récréatives du RAM pour une immersion des baby-sitters auprès des enfants accompagnés de leur assistante maternelle.
Participation : 8 baby-sitters, 6 assistantes maternelles et 13 enfants.

Nouvelle mission caf pour le RAM : l'aide au départ en formation continue des assistantes maternelles

Au regard des enjeux liés au développement des compétences professionnelles, à l'amélioration de la qualité de l'accueil individuel et aux perspectives d'évolution de carrière à offrir aux assistants maternels, Le ram joue un rôle pour faciliter les départs en formation continue :

- Augmentation du nombre d'assistantes maternelles en formation continue : 31 en 2018 contre 7 en 2018.

Les temps forts

❖ **Conférence sur le thème « la bientraitance autour des tout-petits » le 23/05/19**

Conférence animée par Christine SCHUHL (conférencière, praticienne, auteur) et organisée par le réseau des 7 ram du territoire de la CASVL.

Volonté des ram de mutualiser les moyens pour créer un évènement petite enfance accessible aux familles, aux professionnel(les) de la petite enfance avec une prestation de qualité autour d'une thématique d'actualité.



❖ **L'approche « SNOEZELLEN »**

Projet partagé avec les services de la maison de l'enfance (ram-multi-accueil-ateliers parents enfant)

- 2 soirées de présentation pour les professionnelles animées par Lucie DE REKENEIRE, psychomotricienne.

Objectif : temps théorique + mise en pratique ; constitution d'un groupe fermé avec effectif limité.

Participation : 17 assistantes maternelles et 10 personnes de l'équipe multi accueil

- 4 ateliers en matinée avec les enfants et les professionnelles :

Un aménagement avec du matériel spécifiques à la maison de l'enfance.

Constitution d'une malle pédagogique

Participation : 19 assistantes maternelles et 44 enfants.



❖ **Musique et comptines**

Conférence L'éveil culturel et artistique chez le tout-petit comme source de bien-être et d'apprentissage.

Outil de professionnalisation pour les assistantes maternelles, pour enrichir son

répertoire de chansons et susciter la créativité au quotidien pour accompagner les enfants.

Intervention de Claire Astié (musicienne) de l'association Toile d'éveil :

- 12 ateliers sur 3 mois proposés en matinée auprès des enfants et des assistantes maternelles
- Participation : 50 enfants différents, 17 assistantes maternelles.

- Soirée de bilan + enregistrement de chansons pour les professionnelles : 9 assistantes maternelles présentes.

L'approche snoezelen dans la petite enfance : C'est d'utiliser la sensorialité pour mieux entrer en relation de manière individualisée avec l'enfant. Il s'agit d'un mode de communication non verbal, établi lors d'un moment de partage.



« Les sens sont sollicités pour déterminer ceux qui apportent du bien-être. Un accompagnateur est toujours présent afin de favoriser un sentiment de sécurité, tant physique que psychique. *Le professionnel n'est pas dans le « faire » mais dans le « être ».*

❖ **Le projet « mots et frimousse »**

Une action culturelle en partenariat avec le réseau des bibliothèques de la CASVL .
Plusieurs temps forts en 2019 qui ont mobilisé les familles, les assistantes maternelles, les bénévoles :

-Les « racontées d'histoires »

Des temps d'animations réservés au public du ram pour un accueil privilégié avec un déroulement organisé par les bibliothèques.

Partenariat avec 3 bibliothèques : Brézé, Montreuil Bellay et Vaudelnay

7 animations, 132 enfants, 3 parents et 60 assistantes maternelles

-La malle à histoires d'Emile Jadoul (auteur album jeunesse)

Françoise Vaugondy, bénévole de la bibliothèque de Vaudelnay a créé et animé une prestation pour le ram :

3 temps d'animation en itinérance sur le territoire (Vaudelnay, Le coudray Macouard, Montreuil Bellay) avec une mise en scène de son histoire inspirée des albums de l'auteur suivie d'ateliers sensori-moteurs.

Participation : 71 enfants, 4 parents, 27 assistantes maternelles.

-Les malles à livres

Circulation au domicile des assistantes maternelles de 6 malles prêtées par la médiathèque, contenant 42 albums pour tout-petits et 6 ouvrages éducatifs pour les adultes. Cette action permet de partager le plaisir de la découverte d'histoires, d'illustrations et de sensations.

Les assistantes maternelles sont invitées à élire des livres « coup de cœur » dont la sélection sera éditée en livret pour une diffusion dans le réseau des bibliothèques (action réseau CASVI)

Le RAM coordonne la mise en place du roulement sur le territoire intercommunal auprès de 19 assistantes maternelles et du multi-accueil pour 29 semaines.

❖ **Le rencard des familles**

Mise en place d'une deuxième édition le 05 octobre 2019, de la journée intitulée « le rencard des familles » à destination des familles du territoire intercommunal. Une action portée par un groupe de 27 personnes composés de bénévoles, de mamans, de partenaires, d'élus municipaux, d'élus du centre social et de professionnelles de l'enfance : 16 habitants, 6 partenaires, 5 salariées csc.

Une journée autour de la communication bienveillante avec un programme diversifié de 14 animations et de supports innovants pour favoriser l'accès à tous.

Participation : 92 adultes dont 65 familles et 107 enfants.

❖ **Les actions phares avec le partenariat**

Volonté du ram de s'inscrire dans un partenariat actif avec les acteurs du territoire et les institutions :

- Le SIVT

A la demande du ram, une rencontre est organisée par le SIVT en direction des secrétaires des mairies du territoire intercommunal le 29/01/19 :

- ✓ Présentation du ram, des modes d'accueil et de garde des moins de 6 ans existants sur le territoire
- ✓ Les constats, les indicateurs de mesure de l'accueil
- ✓ Le partenariat, les actions liées à la parentalité

Participation : 5 communes représentées

- La puéricultrice de secteur PMI, Amélie Roland

Les services Ram et PMI accompagnent les assistantes maternelles avec des rôles différents et des spécificités qui se complètent. Pour faciliter la connaissance des missions respectives de chaque service et rencontrer les assistantes maternelles des actions en commun ont été partagées :

- ✓ 3 matinées récréatives du ram (Le Coudray-Macouard, Montreuil-Bellay et Vaudelnay)
- ✓ le rencard des familles : réunions d'organisation, coanimations des ateliers le 5 octobre.

- Le travailleur social CAF, Stéphanie Bousseau

Un partenariat pérenne pour accompagner au mieux les familles sur les problématiques liées au mode d'accueil et de garde qui se traduit par :

- ✓ Des échanges réguliers.
- ✓ Une action innovante :

Dans le cadre du rencard des familles, L'animatrice du RAM et le travailleur social Caf ont mis en évidence une thématique commune rencontrée avec les familles lors des permanences autour de la séparation :

- ✓ Séparation parents / enfants : entrée à l'école, difficulté à confier son enfant à un tiers en dehors du réseau familial et amical.
- ✓ Séparation des parents avec des questions autour de l'organisation de la garde (alternée ou non, dans un contexte parfois conflictuel)

Inspirées de cette thématique, elles réalisent un outil innovant en direction des familles pour aborder la séparation de manière ludique : utiliser le « tapis de lecture » en créant une histoire avec des albums jeunesse qui illustre chacun un sujet différent de la séparation.

F. Vaugondy (bénévole bibliothèque) rejoint rapidement le projet et l'animation sera présentée 2 fois au rencard des familles. Cet outil suscite l'échange avec les parents, entre parents et enfants et l'importance des albums jeunesse. Ils peuvent servir de médiateurs aux enfants dont les parents sont en cours de séparation. Ils leur permettent de comprendre la réalité tout en leur laissant leur mode de réaction face à cette difficile vérité.

Bilan quantitatif

Les matinées récréatives			
En itinérance sur le territoire			
Des espaces de rencontre, d'éveil pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés de leur parent, assistante maternelle ou garde à domicile			
Nombre de séances	Nombre professionnelles	Nombre d'enfants	Nombre de parents
82	790	1925	82

La fréquentation des assistantes maternelles		La fréquentation des familles	
motifs	Nombre de participations	motifs	Nombre de participations
Entretiens individuels	123	Entretiens individuels	153
Temps collectifs dédiés aux professionnels	131	Temps collectifs + animations	119
	254		272

Les perspectives

Le projet de fonctionnement du RAM pour la période 2021-2024

Un appel à projet mission supplémentaire CAF « la promotion de l'activité chez l'assistante maternelle » en collaboration avec le réseau des 7 ram du territoire CASVL

Accompagner le groupe planète enfance dans l'organisation de soirées à thème sur le sujet « vivre avec un trouble Dys »

Maintenir les animations avec le partenariat :

- ✓ les matinées récréatives itinérantes
- ✓ les ateliers de psychomotricité
- ✓ les différentes actions avec le réseau des bibliothèques
- ✓ le projet snoezelen

2. LE MULTI-ACCUEIL



à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale. »

Le Multi-Accueil est l'un des éléments de l'épanouissement de l'enfant. C'est un lieu de vie, d'éveil, de rencontres, qui participe à sa construction personnelle. L'enfant est accompagné par une équipe attentive qui veille à satisfaire ses besoins fondamentaux : sécurité psychique, affective et matérielle.

En plus de ces orientations fondamentales, l'équipe du Multi-Accueil met l'accent sur des valeurs plus spécifiques qui font la particularité de ce lieu.

L'accueil : l'enfant et sa famille sont accueillis en tant que personne, dans le respect de chacun dans ses différences.

L'autonomie progressive : permet à chaque enfant de découvrir et développer son corps et sa personnalité (favorise l'expression des sentiments, des émotions, développe la confiance et l'estime de soi, respecte sa liberté motrice à tout âge).

La socialisation : permet à chaque enfant de découvrir la vie de groupe, ses règles, ses avantages. Apprend à vivre ensemble, avec d'autres enfants et d'autres adultes, développe le respect de soi et des autres (notion de gestion des conflits en lien avec la maîtrise des émotions).

L'ouverture sur l'extérieur : développe des partenariats (médiathèque, sorties culturelles, passerelles avec l'école, maison de retraite, intervenants extérieurs, piscine...) pour ouvrir l'enfant sur le monde, la citoyenneté, la curiosité et crée des passerelles pour une continuité dans sa vie et son environnement.

Le respect de l'environnement : permet à l'enfant de grandir dans un environnement sain et de qualité : architecture du bâtiment et choix de matériaux écologiques, choix particulier du mobilier et des jeux, ambiance sereine du lieu de vie, aménagement de l'espace réfléchi.

La cohérence : permet à l'enfant d'évoluer en toute cohérence au sein du Multi-Accueil. L'équipe de professionnelle travaille dans le même sens, autour de projets communs dans l'esprit d'un travail d'équipe au service de l'enfant et sa famille.

Bilan quantitatif

Comparatif 2017/2018	2018	2019
1er semestre	26 109	27 948
2ème semestre	21838	23 455
	47 947	51 403

Nous accueillons 30 enfants de 2 mois à 4 ans tous les jours de 7h30 à 18h30. Cette année, 109 enfants ont été inscrits. Les heures déclarées à la CAF pour 2019 sont de 51403 heures réalisées et en 2018 le chiffre était de 47947 heures, ce qui correspond à une hausse de 3456 heures.

Nous avons eu une augmentation importante de la reprise de l'emploi en 2019.

Nombre d'heures annuelles lié	2018	%	2019	%
Congés assistante maternelle	524,18	1,10%	188	0.37%
Arrêt assistante maternelle (maladie, changement de mode d'accueil)	1083,79	2,26%	225	0.44%
Reprise de l'emploi et formations	5053,19	10,54%	8990	17.49%
A l'accompagnement par la PMI	777,51	1,62%	276.5	0.54%
A l'accompagnement du travailleur social de la CAF	69,05	0,15%	142.5	0.28%

Répartitions des heures :

	2018				2019				Ecart
	Heures utilisées occ.+ urg	Heures permanentes	Total	%	Heures utilisées occ.+ urg	Heures permanentes	Total	%	
Montreuil-Bellay	6085,13	14327,4	20412,53	42,57%	4536,5	12769	17305,5	33,66%	-8,91
Hors communes	151,05	2160,39	2311,44	4,82%	369,5	1151	1520,5	2,96%	-1,86
Hors département	3086,5	807,29	3893,79	8,12%	2036		2036	3,96%	-4,16
Antoigné	437,02	4912,13	5349,15	11,16%	39	4754,5	4793,5	9,33%	-1,83
Brézé	900,37	0	900,37	1,88%	797	663,5	1460,5	2,84%	0,96
Brossay	959,1	2327,99	3287,09	6,86%	1038	1448	2486	4,84%	-2,02
Cizay la Madeleine	634,45	1166,73	1801,18	3,76%	8	2919	2927	5,69%	1,93
Coudray Macouard	335,89	1865,09	2200,98	4,59%	550	1124	1674	3,26%	-1,33
Courchamps	0	0	0	0,00%			0		
Epieds	276,79	1504,31	1781,1	3,71%	609	1311	1920	3,74%	0,03
Puy notre Dame	325,33	469,85	795,18	1,66%	574,5	894	1468,5	2,85%	1,19
St Cyr en Bourg	349,14	149,23	498,37	1,04%	161	1462,5	1623,5	3,16%	2,12
St Just sur Dive	885,96	0	885,96	1,85%	174,5	3007,5	3182	6,19%	4,34
St Macaire du Bois	298,07	0	298,07	0,62%	19		19	0,04%	-0,58
Vaudelnay	885,2	2646,07	3531,27	7,36%	3604,5	5382,5	8987	17,48%	10,12
Total année	15610	32336,48	47946,48	100,00%	14516,5	36886,5	51403	100,00%	

Nous avons eu en 2019 une baisse de l'accueil pour la commune de Montreuil-Bellay et une augmentation pour la commune du Vaudelnay.

Bilan qualitatif : La place des parents

Le Multi-Accueil accueille les enfants en 3 groupes :

- **Les bébés** : de quelques mois à la marche assurée
- **Les explorateurs** : de la marche assurée aux premiers mots
- **Les grands** : des premiers mots au « je ».

Nous ne pouvons pas accueillir un enfant sans penser à l'accueil de sa famille.

L'équipe du multi-accueil va favoriser un climat de confiance propice aux échanges, l'équipe reconnaît les compétences et savoirs faire des parents, prend en considération leur situation particulière (origine culturelle, familiales, éducatives...).

Pour l'équipe il est important que les familles se sentent à l'aise au sein de la structure et puissent y trouver une place en toute confiance.

Afin de participer à la vie collective avec son enfant, les familles sont sollicitées pour l'accompagnement aux différentes sorties ou animations.

Les temps forts

- Formation sur l'analyse des pratiques professionnelles avec Sylvaine Houdebine de l'association
« Un air de famille »

- Les projets : psychomotricité, médiathèque, ludothèque, Maison de retraite, piscine, passerelles avec les écoles...se sont poursuivis sur cette année 2019

- La « Grande semaine de la Petite Enfance » a été organisée le samedi 23 mars 2019 de 10h à 12h sur le thème « pareil/pas pareil ». Huit parents et six enfants ont participé aux différents ateliers proposés par les professionnelles



- Projet Snoezelen :
« C'est une démarche d'accompagnement, un positionnement d'écoute et d'observation, basé sur des propositions de stimulation et d'exploration sensorielles privilégiant la notion de « prendre soin ». Cet outil est centré autour de la construction d'une sécurité psychocorporelle, dans un cadre contenant et une relation individualisée ».





En lien avec le RAM, le multi-accueil et les assistantes maternelles ont participé à une soirée de formation en octobre 2019, présentée par Mme Lucie De Rekeneire (psychomotricienne). Cette soirée a été suivie d'une semaine d'ateliers au sein de la Maison de l'enfance (Multi, APE, Assistantes maternelles).



Renc'ard des Bambins : le multi-accueil est allé à la Closerie voir une pièce chorégraphique et musicale « Pompons ».



Les sorties : Forêt, l'hippodrome de Verrie, la Chèvrerie, le Marché, la Ferme pédagogique



Préconisations et perspectives pour l'année 2020

Formation pour Claire sur « l'accueil de l'enfant en situation de handicap » afin de prendre en charge de façon adaptée les enfants que nous accueillons.

Formation pour Amélie sur « le travail avec les familles : points de vue analytique et systémique.

Poursuivre l'accueil des enfants dont les familles reprennent une activité professionnelle ou une formation (place d'urgence).

Poursuivre le travail avec la Puéricultrice de secteur.

Poursuivre les projets ainsi que le projet Snoezelen en lien avec le RAM.



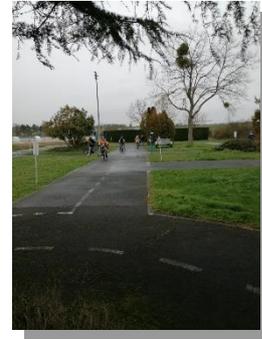
ENFANCE



1. LES PRESTATIONS D'ANIMATION ENFANCE

La prévention routière

Une action financée par le SIVT (Syndicat Intercommunal Val de Thouet). Nous veillons Manuella Teillet intervenante prévention routière pour les CM1 et Cm2 du territoire Montreuillais intervient tous les mardis au stade de la herse sur le terrain aménagé d'une piste routière. 13 écoles du canton ont bénéficié de 4 séances pour l'apprentissage du code de la route à vélo. Durant sa formation c'est Marc Blatry qui a pris le relais.



Le Contrat Educatif Local



Une action financée par le SIVT (Syndicat Intercommunal Val de Thouet). Des animations sportives, artistiques, créatives et de l'Anglais sont proposées aux enfants des écoles primaires du territoire Montreuillais.

Cette année un apprentissage du dessin autour de l'ammonite avec Carole Wurges, de l'Anglais avec Brigitte Bompard, des contes avec Michèle Lepeintre et du sport encadré par José Panneau et Julien Vales.

Toutes ces animations ont toujours beaucoup de succès et sont attendues par les enfants. Ces activités sont proposées gratuitement et les inscriptions se font sur la base du volontariat.

Les TAP au Vaudelnay

Le temps d'activités périscolaires est organisé dans le cadre du PEDT, il se déroule après la classe et ces activités visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, Sport, etc....

Jeremy Lebrun a renforcé l'équipe durant cette année 2019.

Mise à disposition de personnel à l'Accueil Périscolaire des « Petits loups »

Les petits loups, accueil périscolaire dans l'école de Méron :

Depuis septembre une animatrice BAF, qualifiée et expérimentée vient encadrer les temps périscolaires. Ce partenariat permet d'assurer le temps de l'accueil de Loisirs du soir.



2. L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DE MONTREUIL-BELLAY

Nous accueillons les enfants de l'école des Remparts et de la Herse. Un transport en car est assuré pour l'école des Remparts.

Les enfants sont accueillis de 7h15 à 9h le matin et de 16h30 à 18h30 le soir, dans les locaux de l'école de la herse. Les lieux sont aménagés pour que les enfants puissent jouer, prendre leur goûter et faire leurs leçons.



Nous veillons à une alimentation équilibrée et de qualité, pain, yaourt, compote et tous les vendredis les enfants mangent des fruits.

L'inscription se fait au centre social et culturel Roland Charrier.

Depuis septembre 2019, mise en place des mardis sport encadré et animé par José Panneau.

M. Loupias vient également faire découvrir des livres aux enfants de 6/11 ans. L'objectif est de leur donner le goût de la lecture.

Etat de fréquentation des accueils de loisirs par quotient et par commune jusqu'au 31/12/19

Quotient	Heures 2/5 ans	Nbre enfants 2/5 ans	Heures 6/13 ans	Nbre enfants 6/13 ans	Nombre de familles	Nbre d'enfants	Total heures
< 600	916,25	16	1173,50	19	22	35	2089,75
De 600 à 858	847,25	9	904,25	23	20	32	1751,50
>858	2703,75	21	4827,75	49	57	70	7531,50
TOTAL	3551,00	30	5732,00	72	77	102	11372,75

3. LE PLAN MERCREDI

Le mercredi

C'est trois groupes d'enfants : 2/5, 6/8 et 9/13 ans soit 60 enfants en moyenne le mercredi.

Dans le cadre du projet éducatif de territoire et de son plan Mercredi les enfants bénéficient d'intervenants qui développent trois axes (sport, culture et Nature). Durant l'année le groupe d'enfants de 2/5 ans sont allés à la ferme pédagogique pour un projet jardin et à partir de septembre 2019 pour observer les saisons. Des animations autour du conte ont aussi été proposées.

Le groupe des 6/8 ans ont participé a des séances de balles ovales et un tournoi inter-centre a été proposé par Saumur Rugby durant les vacances d'avril.

Le groupe des 9/13 ans ont réalisé des sculptures qui sont maintenant installées devant le kiosque près de la médiathèque de Montreuil-Bellay.

Les sculptures représentent la porte Saint Jean revisitées par les enfants.

Perspectives de l'extrascolaire pour l'année 2020

- ✓ Continuer les TAPS pour l'école du Vaudelnay
- ✓ Proposer des animations autour de trois axes (sport/culture/nature)
- ✓ Un petit déjeuner le matin sera
- ✓ Obtenir une salle de classe pour mettre une étude
- ✓ Plus de temps d'animations durant le périscolaire du soir.

4. L'ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Accueil de Loisirs Intercommunal

L'accueil de Loisirs de Montreuil-Bellay accueille les enfants de 2 à 13 ans durant les temps périscolaires et extrascolaires sur un site celui de l'école de la Herse à Montreuil Bellay. C'est accueil est ouvert toute l'année sauf aux vacances de Noël.

C'est un lieu : de rencontres, d'activités, de découvertes et d'éducation populaire.

C'est un lieu qui facilite le libre choix de l'enfant, qui facilite l'épanouissement de chacun et qui respecte le rythme de vie.



L'accueil est possible en demi-journée, en journée complète avec ou sans repas. Minimum de 2 jours de présence de l'enfant est demandé par semaine durant les vacances scolaires

Les tarifs globaux tiennent compte des revenus des familles mais une différence de tarification est faite en fonction de la commune de résidence des parents, car pour l'heure, les communes contribuent différemment à l'équipement.

Les locaux, leur aménagement et l'autorisation d'ouverture

L'habilitation de l'accueil est prononcée tous les ans par la direction départementale de la Cohésion Sociale et doit être renouvelée chaque année. Les locaux sont adaptés en surface au nombre d'enfants accueillis, en fonction des activités pratiquées. Pendant l'été et les petites vacances plusieurs espaces sont aménagés différemment notamment les halls d'entrées et la salle de motricité.

En tant que locaux scolaires (site de l'école de la Herse), ils sont conformes aux normes de sécurité et disposent d'installations sanitaires correspondant aux besoins des mineurs et de l'encadrement.

Les lieux ont permis de constituer trois groupes en 2019 (2/5ans -6/8ans -9/13 ans) cela a permis d'accueillir plus d'enfants.

Durant l'année 2019, l'accueil a été délocalisé à l'école des remparts pour l'été et certaines petites vacances pour permettre la réfection des sols à l'école de la Herse.

L'accueil de loisirs extrascolaire

L'accueil est ouvert à chaque période de vacances scolaires de 7h15 à 18h30 sauf durant les vacances de fin d'année.

Les objectifs pédagogiques qui y sont développés sont : favoriser le vivre ensemble, développer un accueil convivial auprès des familles, tenir compte des envies des enfants, respecter le rythme des enfants et leur ouvrir l'horizon.

Chaque période développe un thème particulier et les animations proposées en tiennent compte. Cette année 2019 les vacances de février étaient sur le thème de l'illusion d'optique c'est-à-dire des arts visuels, du bricolage, des grands jeux, du cinéma en partenariat avec les films à roulettes et des sorties.





Durant les vacances d'avril place au sport et à la découverte avec des animations autour de la nature des créations, des plantations et aussi des sorties au Moulin de Sarré et à la ferme pédagogique de St Macaire du Bois.

L'été nous a fait Voyager dans le temps et pour cette période les vacances se sont déroulées dans l'école des remparts. Sortie à la piscine de Montreuil-Bellay, visite du Château, sortie en train direction les sables d'Olonne comme chaque année.

Un été très animé avec une belle fréquentation d'enfants et aussi un été caniculaire où les animations ont été revues pour protéger les enfants du soleil.

Et nous avons terminé l'année sur des vacances d'automne très sportives : piscine, patinoire, sarbacane, jeux collectifs dans le gymnase et sorties en vélos encadrées par José et Clément. Avec une aide de la CAF, nous avons fait l'acquisition de 10 vélos enfants et de deux adultes pour permettre de réaliser des sorties vélos en lien avec les temps de la prévention routière.

Les mini-séjours



Les objectifs pédagogiques :

Permettre à des enfants de vivre ensemble, les initier à la vie en collectivité, favoriser la découverte culturelle et le respect de l'environnement.

PENDANT L'ETE 2019

Séjour Défi planète

15 enfants de 8-13 ans sont partis au séjour défi planète à Dienné. Visite du parc, animations sportives escalade, Rallye...

L'équipe d'animation, Lucie, David et Marjolaine

Séjour ZOO

15 enfants de 6-13 ans sont partis à la FLECHE pour visiter le Zoo avec Laura, Marius et David.



Séjour Pêche

16 enfants de 6-13 ans sont allés à Brissac-Quincé à la Maison Pêche Nature pour devenir des apprentis pêcheurs. Ce séjour a toujours autant de succès



Séjour Sport et Nature au Château de la Turmelière

20 enfants de 6-13 ans sont partis avec Jérémy, Lucie et Elodie

Cette année nous avons fait partir 70 enfants en mini séjours, nous observons une forte demande des familles pour les mini-camps.

Les informations pour les séjours d'été sont visibles sur [le Blog : lejournaldespetitsreporters.unblog.fr](http://lejournaldespetitsreporters.unblog.fr)

Perspectives de l'extrascolaire pour l'année 2020

- ✓ Partenariats locaux
- ✓ Animation autour de l'environnement
- ✓ Projet nichoir
- ✓ Formation autour des malles pédagogiques
- ✓ Découverte du patrimoine
- ✓ Le jardin
- ✓ Des animations culturelles
- ✓ Séjours vélos

Etat de fréquentation des accueils de loisirs par quotient et par commune jusqu'au 31/12/19

COMMUNES	Total heures	
ANTOIGNE	221	jours
BELLEVIGNE LES CHATEAUX (BREZE)	189	jours
BROSSAY	94	jours
CIZAY LA MADELEINE	12	jours
COUDRAY-MACOUARD	61	jours
COURCHAMPS	20	jours
EPIEDS	410	jours
LE PUY NOTRE DAME	180	jours
SAINT JUST SUR DIVE	148	jours
SAINT CYR EN BOURG	0	jours
VAUDELNAY	301	jours
MONTREUIL BELLAY	2106	jours
SAINT MACAIRE DU BOIS	67	jours
AUTRES COMMUNES	416	jours
TOTAL	4004	jours



1. LES ACCUEILS ET ANIMATIONS JEUNESSE

L'Accueil de Loisirs Jeunesse 11 ans et plus

Les temps forts 2019

Dans sa globalité, l'action jeunesse est intercommunale et s'adresse aux 12 communes du territoire de Montreuil-Bellay (Antoigné, Bellevigne les Châteaux (pour Brézé et St Cyr-en-Bourg), Brossay, Cizay-la-Madeleine, Courchamps, Epieds, Le Coudray-Macouard, Le Puy Notre-Dame, Montreuil-Bellay, St Just sur Dive, St Macaire du Bois, Vaudelnay). + Quelques communes limitrophes ou hors territoire.

L'accueil des jeunes du territoire a évolué au cours de l'année 2017 passant d'un espace unique situé à Montreuil-Bellay et d'animations occasionnelles délocalisées dans les autres communes, à un accueil redéployé, multisites, s'effectuant à présent dans 3 espaces jeunesse intercommunaux situés à Montreuil-Bellay, au Coudray-Macouard et au Puy Notre-Dame.

Chaque espace d'accueil a vocation à fédérer, rassembler et mobiliser les jeunes des communes limitrophes à celles d'accueil.

Ces deux accueils ont rencontré de la fréquentation sur 2017 et 2018 mais connaissent une baisse depuis 2019, sur les périodes scolaires. Parmi les explications possibles, nous faisons l'hypothèse que le fonctionnement d'accueil 1 semaine sur 2 (le mercredi et le samedi) semble trop découpé pour fédérer dans la durée les jeunes. Les moyens humains d'animation disponibles provoquent des rotations d'animateurs et des absences régulières pouvant démobiliser le public.

Un changement de génération est également observé, laissant entrevoir néanmoins de la demande d'ici quelques temps.

De la mobilité de jeunes est faiblement constaté entre les communes et les espaces d'accueil, sauf si le transport est organisé et véhiculé par le Centre Social.

Les communes qui en parallèle de l'activité d'accueil, organisent des « chantiers jeunes » avec le Centre Social (5 communes), et autres manifestations dédiées, voient la fréquentation jeunesse aux activités croître.

Côté statistique, en 2019, plus de jeunes ont été touchés par les actions jeunesse avec un travail réalisé de manière approfondie et sur la durée, avec des jeunes fédérés autour de projets à long terme.

La tranche d'âge des 6/11 ans est plus faible que l'an dernier, chiffre à mettre en lien avec des générations de jeunes qui vieillissent et se succèdent, faisant augmenter la tranche d'âge 12/17 ans.

Dans Les + de 18 ans sont beaucoup rencontrés sur des temps hors accueil et principalement sur les actions « d'aller vers » sur l'espace public.

De manière générale, les périodes d'activités aux vacances scolaires sont très fréquentées. Le remplissage des mini-séjours reste timide, mais on observe néanmoins une augmentation de la fréquentation sur 2019 par rapport à 2018.

Nous avons remis en œuvre nos actions estivales liées à la piscine d'Agglomération située à Montreuil-Bellay, autour de la vente de boissons, glaces, friandises contribuant à un financement de projet de jeunes.

Les groupes de travail émanant de la commission jeunesse du Centre Social regroupant parents, élus et techniciens continuent la mise en œuvre d'actions opérationnelles et efficaces pour l'action jeunesse, notamment le groupe "rallye jeunesse intercommunal" qui a mobilisé 60 jeunes cette année 2019 à Antoigné.

Les difficultés socio-économiques perdurent chez les familles impliquant des choix d'activités pour les jeunes, qui ne peuvent voire ne s'autorisent toujours pas plusieurs participations au regard des coûts potentiels. Constat principal de non-remplissage des séjours d'été.

Pour pallier ce constat, dans un rôle éducatif et d'accompagnement des jeunes et des familles, nous continuons de développer des actions d'initiatives de jeunes, où ceux-ci se constituent une "bourse jeune" au centre social qu'il utilise selon des critères définis.



Bilan quantitatif ou éléments statistiques (en 2019)

Années	2011	2012	2013	2014
rappel nombre de jeunes	366	321	254	189
total heures 6/11 ans	12597	15975	14017	768
total heures 12/17 ans				11669
dont heures séjours et mini-séjours	2050	1470	2030	1710
total heures déclarables (CAF)	12597	15975	14017	12437
total heures + de 18 ans		978	1088	603
total heures globales réalisées	12597	16953	15105	13040

2015	2016	2017	2018	2019
254	256	332	260	235
1874	2073	990	1919	1133
15686	13891	13782	14158	15900
2410	1460	1140	1670	1240
17560	15964	14772	16077	17033
890	1428	2352	1958	1319
18450	17392	17124	18035	18352

STATS JEUNESSE PAR ANNEE ET PAR COMMUNE

commune	nombre de jeunes 2014	nombre de jeunes 2015	nombre de jeunes 2016	nombre de jeunes 2017	nombre de jeunes 2018	nombre de jeunes 2019
Antoigné	5	6	3	5	8	24
Brézé Bellevigne à partir de 2019	4	2	6	3	1	4
Brossay	1	0	1	1	1	0
Cizay	0	2	0	5	1	1
Courchamps	1	7	6	9	9	10
Epieds	1	11	4	8	19	12
Le Coudray	1	1	14	25	16	17
Le Puy	12	14	18	45	51	29
Montreuil-Bellay	130	161	137	167	112	149
St Cyr Bellevigne les châteaux dès 2019	3	1	0	1	1	
St Just	3	9	7	15	4	7
St Macaire	0	1	1	5	0	0
Vaudefnay	11	14	42	19	22	14
	172	229	239	308	245	267
hors Canton	17	25	17	24	15	20
	189	254	256	332	260	287

Préconisations et perspectives pour l'année 2020

- ✓ Réorganisation des temps d'ouverture des deux espaces jeunes ruraux au regard des moyens d'animation disponible et des périodes de demande des jeunes.
- ✓ Continuité et développement de « chantiers de jeunes » sur l'ex. canton. Mise en œuvre étudiée à Antoigné.
- ✓ Travail avec les groupes issus de la commission jeunesse (implication des jeunes/rallye intercommunal – groupe insertion des jeunes - ...)
- ✓ Maintenir le partenariat éducatif (collège, Conseil départemental, Mission Locale, Maison des Ados, ...).
- ✓ Conduite de projets de jeunes.
- ✓ Réflexion sur la composition de l'équipe d'animation.

2. LES PROJETS COLLECTIFS JEUNES

En 2017, suite à différents projets accompagnés par les animateurs jeunesse, un jeune a proposé, que soit conduit un projet solidaire sans avoir concrètement appréhender le contenu et les objectifs.

Un rapprochement avec deux associations sœurs « Ourika Solidaire » basée à Angers et « Ourika Tadamoune » basée à Trine-Ourika, est venu définir le projet.

Après plusieurs échanges avec les jeunes montreuillais et les animateurs, le projet solidaire est né, avec l'idée centrale de permettre à des jeunes marocains porteurs de handicap de partir une journée en famille à la mer, et d'aller à leur rencontre pour partager cette journée.

Pour mettre en œuvre ce projet, 10 jeunes du territoire Montreuillais, âgés de 13 à 17 ans se sont fédérés et ont travaillé sur un

plan d'actions d'autofinancement et sur la construction d'une réelle action solidaire et d'un réel projet de séjour mêlant rencontre, échange, découverte et immersion culturelle.

Ils ont rassemblé autour d'eux la population, les commerces, les entreprises et le tissu associatif local.

Tous sensibilisés, le projet s'est concrétisé leur permettant de vivre une aventure humaine bouleversant leur regard sur le handicap, avec une découverte culturelle venant bousculer leurs représentations sociales.

Fort de l'expérience vécue en 2018, le groupe de jeunes a souhaité continuer la démarche et l'échange.

Ils se sont mobilisés à nouveau pour apporter leur soutien, pour parler largement et sensibiliser au handicap chez les jeunes, et pour permettre à chacun, investis dans l'action, de prolonger un échange humaniste, en accueillant des jeunes marocains, en France, du 21 au 30 août 2019.

3. LA PREVENTION DES CONDUITES A RISQUE ET EDUCATION A LA SANTE

Les temps forts 2019

1) En 2017, Le festival « à travers l'écran »

Festival annuel de prévention des conduites à risque sur la thématique :

« Les jeunes et le rapport au Corps ».

Quatre ateliers furent proposés aux élèves des écoles primaires, du collège, du LPA et CFA Pisani, et de la MFR La Rousselière :

- Un atelier échange-débat
- Un atelier « bien-être » (sophrologie, yoga du rire, activités de coopération)
- Un atelier autour de la sexualité
- Un atelier d'Arts-Plastiques

Un festival réunissant 9 partenaires éducatifs et de santé autour des questions de prévention-santé des enfants et des jeunes du territoire. 26

2) Les consommations et la sexualité/vie affective des jeunes

Dans le cadre des soirées « apéro-débats » menées à l'espace jeunesse de Montreuil-Bellay, le vendredi soir, maintien d'interventions de l'association ALIA pour permettre d'échanger et d'informer les jeunes sur leurs consommations et les produits consommés, ainsi que des interventions du centre de planification autour de la sexualité et de la vie affective des jeunes.



3) Le virtuel ludique et raisonné

Toujours dans le cadre des soirées « apéro-débats » menées à l'espace jeunesse de Montreuil-Bellay, pendant les vacances scolaires, intervention d'un prestataire faisant découvrir aux jeunes le virtuel comme univers de jeu tout en amenant une réflexion sur l'utilisation raisonnée du virtuel et du numérique.

Bilan quantitatif ou éléments statistiques

1) Festival de prévention

90 élèves de l'enseignement primaire ont participé au festival.
320 élèves de l'enseignement secondaire et professionnel.

2) Les consommations

Une douzaine de jeunes en moyenne ont été rencontrés lors de ces temps. Particulièrement des garçons.

3) Le virtuel

25 jeunes ont été rencontrés lors de ce temps

Préconisations et perspectives 2020

- ✓ Le festival de prévention
 - Thématique autour de « la différence ».
- ✓ Les autres actions
 - Continuité des soirées « apéro-débat » autour de thématiques ciblées :
La sexualité des jeunes, les consommations, l'image de soi, l'avenir, le numérique, etc. ...

4. LES ATELIERS DU CONTRAT EDUCATIF LOCAL (CEL) 2019

Le CEL est un ensemble d'interventions éducatives mutualisées coordonnées par le Centre Social, dispensées par des intervenants ou des animateurs ayants des compétences spécifiques. Des thématiques ciblant la Citoyenneté, les Sciences et Techniques, les activités sportives, les activités Culturelles sont proposées au collège Calypso sur le temps de la pause méridienne. Ainsi les animateurs jeunesse ont dispensé des ateliers micro-fusées, robotique, activités créatives manuelles, atelier débat, ... le tout en concertation et lien étroit au dirigeants et enseignants du collège.

Perspectives 2020

- ✓ Continuité.
- ✓ Accentuer encore le lien au collège et à ses activités

5. LA MISSION « INVISIBLES »

Constat

Partant du constat que même lors d'activités préparées avec les jeunes, ces derniers n'étaient pas systématiquement présents lors de leur organisation effective.

De plus, faute de participants, certaines activités devant être régulièrement annulées car peu mobilisatrices, nous avons entrepris de « retourner » à la rencontre et à la connaissance des jeunes et de leurs centres d'intérêts...

L'animateur jeunesse présent au Centre Social, justifiant d'une ancienneté, d'un ancrage territorial et d'une reconnaissance des jeunes comme personne de proximité et de confiance, expérimente cette action « d'aller vers » sur la commune centre : Montreuil-Bellay.

Les principes d'action

Selon un parcours défini, l'animateur parcourt les rues montreuillaises à pied, de manière à croiser un maximum de public, spécialement des jeunes.

L'objectif est de se faire progressivement identifier par les jeunes non encore connu de nos services, de nouer du lien, de pouvoir cerner des centres d'intérêts, des envies, des souhaits éventuels et enfin d'encourager le jeune par la relation créée, à se saisir de l'existant selon sa situation.

Ce travail nous permet de renouer du lien avec des jeunes de plus de 16 ans ayant quitté les « espaces d'animation jeunesse » depuis quelques années, parfois sans projets particuliers quant à leur avenir.

Nous avons pu identifier des lieux de regroupement de jeunes selon les heures de la journée. En prenant appui sur des publics déjà connus, d'autres jeunes sont venus fréquenter l'espace jeunesse suite à la rencontre de l'animateur.

Cette expérience conduite des vacances de printemps aux vacances d'automne, n'est cependant mise en place que sur Montreuil-Bellay sur un jour fixe et régulier par semaine.

Cette expérience se révèle très positive, avec un souhait de la développer notamment sur d'autres communes.



L'évolution

En parallèle de cette expérimentation, l'Etat via la Direccte comme accompagnateur et suivi des projets, organisa un appel à projets par territoires couverts par les CLEFOP (Comité locaux d'Emploi, Formation et Orientation Professionnelle), autour des publics dits « invisibles » de 16 à 29 ans.

Nous avons alors candidaté, associés à plusieurs partenaires saumurois, dont la Mission Locale et un autre Centre Social rural. Nous conduisons ainsi cette expérimentation depuis septembre 2019, qui vise à aller au-devant des publics non captés, non captifs et non suivis par le service public de l'emploi. L'objectif est décliné en 3 phases : repérer, remobiliser et faire connaître.

Une douzaine de jeunes sont approchés avec cette expérimentation.



Les objectifs poursuivis en 2019

- ✓ Favoriser le vivre ensemble, la convivialité, les échanges, le respect de soi et des autres et le partage des compétences de chacun,
- ✓ Valoriser le rôle et les compétences des parents, leur permettre de trouver des ressources et d'être ressources pour d'autres, être à l'écoute des problématiques liées à la parentalité pour mieux y répondre,
- ✓ Permettre aux familles de se rencontrer, de prendre du plaisir à faire des activités ensemble, de découvrir de nouveaux supports de relation avec leurs enfants, de se retrouver autour d'une activité commune sans contrainte de la vie quotidienne,
- ✓ Créer du lien social et favoriser la mixité sociale,
- ✓ Être un lieu ressource pour tous les publics et particulièrement les familles dans le cadre du Point Information Famille.

1. LES ANIMATIONS FAMILLES

Bilan quantitatif et temps forts de 2019

Les sorties familiales

Quatre sorties ont été programmées : la première a eu lieu le samedi 20 avril à Terra Botanica à Angers avec la participation de 59 personnes. La seconde nous a permis de faire découvrir le spectacle de la Cinéscénie du Puy du Fou les 2 et 31 août avec au total 106 personnes. La dernière sortie a eu lieu aux Chantiers Navals de l'Atlantique à Saint Nazaire en septembre avec 35 personnes.

Remise en place de la sortie « une journée à la mer » en inter secteur par le biais du Train des plages qui passe et s'arrête à Montreuil-Bellay. Nous sommes partis à 105 personnes pour la journée au Sablais d'Olonne. La matinée a été consacrée au trajet puis nous avons pique-niqué dans un parc avant de rejoindre la plage. L'après-midi était libre pour les familles et les seniors avec au programme : baignade, sport de plage et balades. Une journée très appréciée par tous, à refaire très vite...

Les ateliers en famille

30 ateliers ont été programmés pour les familles de mars à décembre 2019 :

- 6 sorties à proximité : Accrobranches, cinéma, ludothèque, une journée à la mer, Visite de Nantes et une balade en forêt,
- 5 ateliers Cuisine de saison,
- 3 ateliers bricolage en partenariat avec la médiathèque,
- 8 ateliers d'activités manuelles : cartonnage, bee wrap, poterie...

Au total c'est 312 enfants et 231 adultes qui ont participé à l'ensemble de ces ateliers.



Collectif à alimentation positive

Pour faire suite au défi famille à alimentation positive auquel nous avons participé en 2017, nous avons créée avec les 6 autres structures porteuses, un collectif à alimentation positive. Le but étant de faire remonter à nos élus les réalités auxquelles sont confrontés les habitants sur notre territoire à l'échelle de l'Agglomération Saumur Val de Loire. A ce jour, nous travaillons sur trois projets : la mise en place de circuits courts et/ou épicerie participative, la création d'une formation aux associations et collectivités pour leur permettre de proposer des « pots » (AG, Vœux...etc.) sains et locaux, l'animation d'ateliers de cuisine ambulants. D'autre part, nous participons au Comité de pilotage pour la mise en place du Plan d'alimentation territorial de l'Agglomération.

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Intervention des bénévoles 1h30, par semaine de septembre 2019 à juin 2020. 4 sites d'accompagnement à la scolarité, 20 enfants de 6 à 11 ans accompagnés par 13 bénévoles. 2 temps de rencontres avec les familles, les bénévoles et les enseignants. La sortie de fin d'année a eu lieu en juin. Nous nous sommes rendus à la Grange aux jeux à Neuvy en Mauges.

Les séjours familles

En février, une réunion de préparation des vacances a été proposée aux habitants. Nous avons accompagné 3 familles pour des départs individuels via les dispositifs Bourse Solidarité Vacances mis en place par l'ANCV et via l'Aide au Projet Collectif Vacances proposée par la Fédération des Centre Sociaux.

2. LES ACTIONS DE PARENTALITE

2a/ Les Ateliers Parents/Enfants

C'est un espace de rencontre pour les familles afin de partager du temps avec leurs enfants autour de jeux libres et d'activités proposées.

L'accueil des enfants se fait de 0 à 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un membre de la famille. L'adulte accompagnant reste avec l'enfant, il en est responsable et l'accompagne dans son jeu.

Les Ateliers Parents-enfants sont ouverts de 9h30 à 12h, le mercredi toute l'année en dehors des vacances scolaires dans les locaux de la Maison de l'Enfance.

Aucune inscription n'est nécessaire, les familles viennent quand elles le souhaitent et y restent le temps dont elles disposent. Une participation de 1€ est demandée aux familles. L'anonymat et la confidentialité sont de rigueur.

Les temps forts

- ✓ 2 ateliers de jardinage avec Mr Malignon : plantation de printemps, Land'art (avec Végétaux). Permet de développer la créativité, le toucher...
- ✓ Matinée ludothèque : découverte de nouveaux jeux et des locaux.
- ✓ APE et secteur familles : 5 matinées ont eu lieu en commun, soit dans les locaux de la MDE ou au CSC (galette, carnaval, la Chasse aux œufs, la semaine du goût et les fêtes de fin d'année).

Bilan qualitatif

La fréquentation des familles :
31 mercredis 337 heures 4,35 enfants en moyenne par atelier
3,03 familles en moyenne ont participé aux ateliers.



2b/ Planète enfance

Pour faire suite au travail du groupe sur la mise en place d'une soirée d'échanges sur le thème de la précocité, il a été proposé des Cafés de parents pour permettre aux parents d'y trouver un espace d'échanges et d'écoute sur cette thématique.

Deux cafés de parents ont eu lieu en 2019, dont un avec la présence d'un psychologue spécialisé sur les questions de précocité.

Préconisations et perspectives pour l'année 2020

- ✓ Maintenir ce lieu d'échanges pour les familles pour permettre aux parents de se rencontrer, de discuter, de faire des activités pédagogiques et innovantes. De répondre à leurs besoins, leurs attentes en terme éducatif, pédagogique.
- ✓ Aborder des thèmes plus précis avec la puéricultrice de secteur : l'alimentation, le sommeil....
- ✓ Poursuivre avec le secteur famille : planification sur l'année
- ✓ Poursuivre le projet Snoezelen en lien avec le Multi-accueil et le RAM

2c/ L'accompagnement des parents d'ados

Le groupe est pour le moment en suspens car il reste un parent. Nous sommes en réflexion pour motiver d'autres parents à nous rejoindre.

2d/ Le rencard des familles

Mise en place d'une deuxième édition le 05 octobre 2019, de la journée intitulée « le rencard des familles » à destination des familles du territoire intercommunal. Une action portée par un groupe de 27 personnes composés de bénévoles, de mamans, de partenaires, d'élus municipaux, d'élus du centre social et de professionnelles de l'enfance : 16 habitants, 6 partenaires, 5 salariées csc.

Une journée autour de la communication bienveillante avec un programme diversifié de 14 animations et de supports innovants pour favoriser l'accès à tous.

Participation : 92 adultes dont 65 familles et 107 enfants.

Perspectives pour l'année 2020

- ✓ A la demande des familles, 3 sorties familles devraient avoir lieu : un court séjour (3 jours et 2 nuits) au Mont Saint Michel, une journée à la mer, et le Futuroscope.
- ✓ 20 ateliers en famille : Pour continuer à travailler en inter secteur avec l'Accueil de loisirs, le secteur jeunesse, le multi-accueil et le Relais Assistants maternels puis en partenariat avec la médiathèque, Saumur Agglopropreté et dans l'idéal les Restos du Cœur.
- ✓ La continuité du travail avec le Collectif à alimentation positive.
- ✓ Départ en vacances : l'accompagnement de familles au départ en vacances en individuel est prévu notamment avec le conventionnement au dispositif Bourse Solidarité Vacances. Nous sommes ouverts à l'accompagnement de projets collectifs de vacances.
- ✓ Développement de l'accompagnement à la scolarité avec un travail en réseau à consolider pour créer un collectif de bénévoles.
- ✓ Le groupe Planète enfance est actuellement en préparation d'un prochain café de parents et d'une autre soirée d'échanges sur la thématique des troubles d'apprentissage de l'enfant.



1. LES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES, LE BIEN VEILLIR

Bilan quantitatif et temps forts de 2019

Activités physiques

Les activités proposées en 2019 :

- ✓ Marche nordique
- ✓ Marche du jeudi
- ✓ Gym douce
- ✓ Gym adaptée
- ✓ Prévention des chutes
- ✓ Médiation
- ✓ Yoga
- ✓ Qi gong
- ✓ Pilates



Au total, ces différentes activités ont réuni 145 personnes chaque semaine pendant 32 séances soit un peu plus de 400h de cours assurées par des intervenants professionnels de Profession Sport et Loisirs. Un groupe de travail composé de référents d'activités bénévoles se réunit à chaque début et fin d'année pour étudier ensemble un programme d'activités.

2. LES ACTIVITES SOLIDAIRES ET D'ECHANGE

Bilan quantitatif et temps forts de 2019

Le Système d'Echange Local

Le SEL des Ammonites fonctionne bien et en autonomie. Les échanges se font nombreux entourés par une équipe de bénévoles. A ce jour, il y a 42 personnes qui en font partie.



Le déplacement solidaire

618 déplacements assurés par 14 chauffeurs solidaires. Ce qui représente un total de 27 335 kilomètres parcourus. La totalité des déplacements représente 1165 heures de bénévolat.



Les ateliers de co-réparation

Les ateliers ont lieu les 2èmes samedis des mois impairs de 9h à 12h au Centre Social. Le principe est simple : c'est de donner une seconde vie à des objets ou appareils défectueux pour réduire les déchets. Des bénévoles sont présents pour aider les personnes à réparer.



Le journal « Il était une fois »

La rédaction se compose de 10 personnes (variable aussi), ils se retrouvent tous les mercredis après-midi. Un journal est paru cette année : « Les Nobis ».

Les causeries

4 causeries ont eu lieu cette année : Les thèmes abordés ont été les suivants : « Pouvons-nous choisir notre vie ? », « L'art soit-il être beau ? », « L'aide humanitaire est-elle notre bonne conscience ? » et « Sommes-nous influencé malgré nous ? ». En moyenne, 6 à 8 personnes prennent part à ce temps d'échange à l'espace François Mitterrand les vendredis soir à 20h.



L'atelier nutrition

A destination des seniors et animé par Charlène Augereau. En 2019, deux ateliers ont été proposés aux seniors. L'idée de cet atelier est de discuter et d'échanger autour de la nutrition de manière ludique tout en cuisinant ensemble et en dégustant. Les thématiques abordées ont été « l'équilibre alimentaire chez les seniors » et « un repas festif et équilibré ».

3. LES ACTIVITES CULTURELLES

Bilan quantitatif et temps forts de 2019

Le yoga du rire et la sophrologie

16 séances en 2019 de yoga du rire et 16 séances de relaxation ont été proposées aux habitants. Celles-ci ont lieu un jeudi sur deux et sont animées par Charlette Van Noort, animatrice certifiée en yoga du rire et sophrologue.

Les conversations en anglais

Animées par une bénévole anglaise. Tous les 1er et 3ème mardis du mois, durant 1h le groupe échange, converse, acquière des connaissances en Anglais. Atelier pour les personnes ayant de bonnes bases.

Les ateliers informatiques

Des séances de 1h30 sur différentes thématiques, de l'apprentissage des bases (la souris, le clavier, le classement des documents informatiques, la photo...), en passant par la découverte des logiciels Word, Excel, Power Point et d'Internet. Ces cours sont animés par Mr Fanni d'Informatique senior.

L'atelier d'écriture

Animé par Yves Jouan chaque lundi, cet atelier a amené 12 personnes à s'exprimer à l'écrit. Basé sur l'échange entre participant, l'intervenant a accompagné ces personnes à partager leurs écrits.



Les ateliers d'activités manuelles

12 participantes (chiffre variable en fonction des jours) se sont réunies pour partager et échanger autour des activités manuelles : tricot, perles, crochet, couture... tous les mardis après-midi hors vacances scolaires. Depuis septembre, pour faciliter aussi la venue de nouvelles personnes, le groupe a constitué un planning d'activités pour l'année scolaire.

L'atelier couture

Stéphanie Lhomme anime cet atelier de couture chaque mercredi soir au centre social auprès de 9 participants. Equipés de leur machine à coudre, chacun s'initie ou se perfectionne à la couture.

L'atelier chant

9 participants de tous âges (de 10 ans jusqu'à 70 ans) revisitent le répertoire de variétés françaises chaque mercredi avec Jérémy Lebrun.

L'atelier théâtre pour enfants et pour adultes

Le théâtre a réuni au total 14 participants les mardis ; animé par Jérémy Lebrun, ces ateliers ont permis de découvrir la pratique du théâtre à travers des jeux de rôles, des lectures de texte et des exercices d'improvisation.

L'atelier cirque

Les ateliers de cirque, animés par Jérémy Lebrun, ont été suivis par 15 participants les mercredis. Au programme : jeux d'équilibre, diabolos, jonglage et clownerie ont permis à chacun de s'exprimer.

Le séjour aînés

57 seniors sont partis en voyage collectif

Un groupe de 7 bénévoles est à l'initiative de ce séjour et se réunit régulièrement pour préparer un voyage organisé.



Perspectives pour l'année 2020

- ✓ Le groupe des Visiteurs à domicile est accompagné par la Coordination Autonomie et le Centre Social. Depuis 2019, nous avons commencé un travail de réseau. Nous nous retrouvons dans les locaux de la Coordination Autonomie pour échanger sur nos réalités spécifiques sur notre territoire et pour mettre en place des animations en direction des personnes isolées.
- ✓ Compostage collectif : 8 composteurs collectifs sont installés sur le quartier. Cela nous permet de proposer de l'animation lorsque Saumur Agglopropreté effectue le tamisage des composteurs. Le Centre Social reste le lieu ressource pour les habitants, à ce titre, ils peuvent se procurer le guide du compostage et un biosceau.
- ✓ Dans le cadre de la Conférence des Financeurs et du bien vieillir, les ateliers nutrition, informatique et anglais vont continuer à être proposés aux seniors du territoire.
- ✓ Le groupe Génération bénévolat se réunit autour d'un projet de Forum des associations sur notre territoire.
- ✓ En ce qui concerne les ateliers de co-réparation, nous avons changé le jour d'ouverture qui sera désormais le deuxième samedi des mois impairs. D'autre part, nous avons conventionné avec l'Aspire, Saumur Agglopropreté, la MJC de Saumur et l'association des Ligériens de cœur pour proposer aux bénévoles des co-formations. Cela nous permet aussi de réparer des appareils déposés à la ressourcerie de l'Aspire pour leur donner une seconde vie.
- ✓ Le nombre de chauffeurs du déplacement solidaire est en augmentation. Nous couvrons à présent les communes d'Antoigné et de Saint Cyr en Bourg. Le personnel d'accueil du centre social est quant à lui sans cesse sollicité par les demandes de déplacement. Nous sommes donc en réflexion pour apporter une amélioration à ce niveau.
- ✓ Séjour aînés : un séjour est prévu dans le Drôme en septembre 2020. 57 personnes y sont inscrites avec au programme la découverte de Rémuzat, des distilleries de lavande et de balade au fil de l'eau...
- ✓ Activités physiques : le programme d'activités physiques a été retravaillé avec les bénévoles référents d'activité. Cette année, des créneaux supplémentaires de Qi gong et de pilates ont été programmés.
- ✓ Les ateliers socio-culturels tels que le chant, la couture, et le théâtre vont être reprogrammés à la rentrée 2020.

3. LA LUDOTHEQUE

Les temps forts



Depuis septembre 2018, la ludothèque du CSC Roland Charrier organise ses temps d'accueil dans les locaux de la médiathèque de Montreuil-Bellay pour plus de lien, plus de cohérence entre ces deux services et pour sensibiliser plus de familles.

La ludothèque porte l'organisation de la bourse aux jouets. L'édition 2019 a très bien fonctionné avec 710 jeux déposés pour 28 déposants (363 jeux déposés pour 15 déposants en 2017 / 750 jeux déposés pour 24 déposants en 2018) et 230 jeux vendus (91 jeux vendus en 2017/250 jeux vendus en 2018).

Autres éléments structurant du service :

- Le doublement des temps d'accueil tout public : le 1^{er} mercredi et 3^{ème} mercredi du mois, toute la journée, avec jeux sur place, possibilités d'emprunt et d'informations.
- L'informatisation et la gestion des emprunts par un bénévole : Jean-Claude Chauveau.
- Suite au maintien des TAP sur Vaudelnay et Le Puy, développement des animations dans les écoles primaires et maternelles dans ces écoles le mercredi matin (uniquement Vaudelnay à partir de septembre 2019).
- Les temps d'animations avec les services du CSC Roland Charrier (Multi-Accueil, l'Accueil de Loisirs Intercommunal, l'Accueil de loisirs Jeunesse, RAM, APE...).
- La participation bénévole de Maryse Chauveau, Colette Girard, Roselyne Chevet, assurant l'ouverture des temps d'accueil au public et des animations à thème, avec la salariée : Sandrine Dabin.

Les éléments statistiques

- Nombre de familles adhérentes en 2019 : 15
- Nombre d'associations et/ou collectivités adhérentes : 1
- Nombre de professionnels adhérents (ex : écoles, Assistantes maternelles) : 3
- Nombre de jeux possédés par la ludothèque : plus de 550 jeux.
- Nombre d'animations dispensées (hors temps d'accueil) : 24
- Nombre d'enfants bénéficiaires du canton : environ 500.

Préconisations et perspectives pour l'année 2020

Maintien du service, continuité de l'aménagement de l'espace en lien à la Médiathèque, augmentation du volume horaire de l'animatrice pour une proposition supplémentaire d'animations.



ACTIONS INFORMATION ET DE CONSEIL



1. LES PERMANENCES ET L'ACCUEIL DU PUBLIC

Tout le monde peut venir au Centre Social et Culturel Intercommunal sans distinction d'âge, sans distinction d'aucune sorte et quelles que soient les situations sociales.

Pour le Centre Social, l'accueil est assuré essentiellement par deux personnes et il est ouvert toute l'année.

De 9h à 12h et de 14h à 17h30 (sauf le vendredi où la fermeture est à 16h00).

Plusieurs services sont également proposés aux adhérents et aux associations :

- ✓ La location de matériel pour les associations du territoire.
- ✓ Le prêt de salles pour les groupes structurés
- ✓ Un accès Internet avec un ordinateur pour les recherches d'emploi ou pour les recherches sur les sites administratifs
- ✓ La possibilité de faire des photocopies ou d'envoyer des fax (pour les habitants ou les associations).

Rappel des permanences au Centre Social et Culturel Intercommunal	
Caisse d'Allocations Familiales	Permanences administratives Les Lundis de 9h30 à 12h sur rendez-vous
	Permanences sociales Stéphanie BOUSSEAU sur rendez-vous 02.41.83.52.52
FNATH	Le 1er mercredi de chaque mois de 9h à 10h 02.41.59.43.55
ADMR	Les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 9h-12h et de 14h-16h30. 02.41.52.31.05
CPAM	Jeudi après-midi 13h30 à 16h30 sur rendez-vous (3646)
Profession Sport & Loisirs	1 ^{er} mardi de chaque mois de 14h à 17h30 06.28.33.63.33
Mission Locale	Mardi, mercredi, jeudi Sur rendez-vous 02.41.03.19.24

2. FRANCE SERVICES ET MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP) MOBILE

En obtenant le label « Maison de Services Au Public » en octobre 2016, le Centre Social a structuré son accueil du public et propose un premier niveau d'accueil. Il s'engage notamment à :

- ✓ Délivrer une information générale ou personnalisée de premier niveau à tout usager désirant connaître les prestations et services susceptibles de répondre à sa situation.
- ✓ Mettre à la disposition du public la documentation relative à l'offre de services partenaire (dépliants, guides...) et assurer la promotion de certains services et dispositifs (affichage mural).
- ✓ Orienter les usagers vers l'agence partenaire la plus proche.
- ✓ Permettre un accès au site partenaire dédié depuis les postes en libre consultation.
- ✓ Relayer les grands événements partenaires auprès des usagers.
- ✓ Accompagner le public sur les outils numériques et sur les démarches administratives.



Une augmentation régulière des visites sur l'année 2019

Le nombre total de visites en 2019 représente 1577 rendez-vous. Cette augmentation s'explique principalement par une forte hausse pour des demandes concernant la mission locale et les services du Conseil Départemental.

Une meilleure visibilité et reconnaissance du service

Nous constatons une meilleure connaissance du service par les usagers. En effet, depuis la labellisation de notre MSAP en novembre 2016 et son inauguration en mars 2017, nous mesurons une augmentation régulière du nombre de visites.

Ainsi, nous observons que les partenaires du territoire identifient mieux aujourd'hui le service et de ce fait orientent les personnes dans le besoin. Ainsi, la MSAP, mieux référencée par les administrations et les collectivités territoriales renforce son positionnement. Ce mouvement s'amplifie encore depuis l'obtention de la labellisation France Services en ce début d'année et contribue de plus à élargir le public au-delà du territoire du canton 30 kilomètres.

Le souci de mieux ajuster la prestation aux besoins

Nous constatons une meilleure connaissance du service par les usagers. En effet, depuis la labellisation de notre MSAP en novembre 2016.

Une amélioration du fonctionnement

Fin 2018, nous avons pris le temps d'analyser 2 semaines de fonctionnement et ce afin de mieux comprendre la demande et d'envisager les adaptations nécessaires de notre offre. A l'issue de ce travail, plusieurs modifications ont vu le jour. Notamment, nous avons fait le constat que l'organisation des locaux et de l'accueil ne permettait pas de garantir une totale confidentialité. Aussi, nous avons dissocié l'accueil physique de l'accompagnement aux démarches en proposant une salle avec 4 ordinateurs dédiés à cet effet. De même, nous avons modifié le planning des agents afin que des plages horaires puissent être véritablement dédiées à ces accompagnements individuels sur l'outil numérique.

La poursuite de la professionnalisation des agents du service

D'une manière générale, nous mesurons les gains significatifs en ce qui concerne la qualité du service rendu. Deux évolutions sont à noter :

- ✓ Les agents ont pu bénéficier de formations spécifiques proposées par l'Etat.
- ✓ Le travail en réseau et les nombreux échanges avec les partenaires réduit fortement l'isolement des professionnels et met à leur disposition des ressources jusque-là peu exploitées et ce aux bénéfices des personnes accueillies.

De nombreuses plus-values pour le Centre Social

- ✓ Une meilleure appréhension des besoins des personnes fragilisées, précarisés du territoire.
 - Notamment en ce qui concerne leur accès aux droits et la manière d'y répondre.
 - La possibilité de prendre en compte d'autres besoins et d'inscrire les usagers dans des actions déjà existantes.
- ✓ La consolidation des savoirs faire en matière d'animation de petit collectif en réponse à des besoins communs à plusieurs usagers : retraite, impôt, etc...
- ✓ L'inscription de nouveaux métiers et de nouvelles compétences pour le Centre Social aux bénéfices de tous les usagers et de toutes les activités avec notamment une meilleure organisation de la fonction d'accueil.
- ✓ Le Centre Social expérimente depuis l'automne 2019, une MSAP mobile en partenariat avec les collectivités du territoire. Ce projet en cours d'évaluation pourrait permettre d'envisager de manière pérenne la décentralisation du service dans les petites communes rurales environnantes.

En conclusion, et d'une manière générale, la MASP (et aujourd'hui France Services) renforce le rôle du Centre Social. Elle lui permet d'inscrire sa fonction de coordination sociale avec plus de force, de cohérence et de visibilité auprès des habitants et des collectivités du territoire d'action. Ce positionnement nous permet d'honorer et de renouveler notre dimension intercommunale au bénéfice des habitants souvent parmi les plus précarisés.

3. LE POINT INFOS JEUNESSE (PIJ)

Le Point Informations Jeunesse (P.I.J.), est situé au 2ème étage du Centre Social et Culturel Roland Charrier à Montreuil-Bellay (139 rue d'Anjou).

Opérationnel depuis cette fin d'année 2018, ce service d'information animé par Gwendoline Laury, animatrice et informatrice jeunesse, comprend l'accueil des jeunes âgés de 13 à 29 ans et l'accompagnement collectif ou individuel de ces derniers sur toutes les questions relatives à la jeunesse : emploi, formation, santé, logement, loisirs, mobilité, études ...

Les jeunes pourront trouver librement sur place, des informations sur tous les sujets les concernant : "travail-formation-métiers, logement, santé, partir à l'étranger, se déplacer, les études, les p'tits boulots, etc.."

Le service est libre, gratuit et anonyme. Un accompagnement plus personnalisé est possible.

Un programme d'animation s'est déroulé en 2019 :

- ✓ Organisation de rencontres-entreprises autour de la découverte de métier
- ✓ Participation au forum des jobs aux sables d'Olonne avec mise en place au préalable de temps de préparation (CV/simulation d'entretien...)
- ✓ Organisation des « journées de l'étudiant » destinées aux futurs étudiants sur Angers, Tours et Nantes.
- ✓ Organisation de notre forum des jobs saisonniers
- ✓ Organisation d'une formation au « Baby Sitting » avec prise d'appui sur les services petite enfance du CSC Roland Charrier (apports théoriques sur l'enfant en bas âge, la réglementation, immersion dans les « services petite enfance », simulation d'entretien, 1ers secours autour des accidents domestiques...).



Label
Information
Jeunesse

4. LE POINT INFOS FAMILLE

Point Information Famille

Tous les jours, nous accueillons des familles, nous essayons au mieux de répondre à leurs questions, de les informer, de les orienter et d'être à leur écoute. Dans le cadre de ce label, nous travaillons sur des thèmes qui nous préoccupent et traversent nos structures.

5. LE POINT LOCAL D'ACCUEIL ET D'INFORMATION DES ASSOCIATIONS (PLAIA)

Le Centre Social et Culturel Intercommunal et Profession Sport & Loisirs mettent en œuvre le Point Local d'Accueil et d'Information des Associations, 4 objectifs sont identifiés :

- ✓ coordonner l'action de l'état en direction des associations
- ✓ accueillir et informer les associations
- ✓ renforcer les compétences des élus et des responsables associatifs
- ✓ accompagner la structuration de la vie associative dans le département



6. GENERATION BENEVOLAT

2019 a permis au groupe d'organiser une « Faites du bénévolat » en décembre. Celle-ci a rassemblé une trentaine de personnes pour la plupart déjà sensibilisées au bénévolat. La matinée a été consacrée à des ateliers pour échanger et partager sur le bénévolat et l'après-midi, Les Impulsifs à Bretelles nous ont fait découvrir ce qu'est le théâtre d'improvisation.



INNOVATION



LE PROJET TIERS LIEU

L'association vient d'acquérir un local de plus 500 mètres carrés (juillet 2020). Elle entend mettre à disposition cet outil pour rendre possible la concrétisation de projets et d'initiatives au bénéfice des habitants du territoire. Elle fait le pari que les rencontres, les échanges, les mutualisations opérées entre ces différents porteurs de projets et d'activités seront source d'initiatives inédites et dynamisantes pour l'ensemble des forces vives du territoire.

Ce projet, répondant ainsi aux besoins des habitants du territoire, se développe autour de 5 axes qui intègrent les enjeux environnementaux :

- ✓ Développer le tissu économique :
 - Soutenir les développeurs, permettre l'incubation de futures activités économiques
- ✓ Faciliter la mobilité
 - Développer des ateliers permettant d'entretenir et de réparer son véhicule motorisé.
 - Mutualiser (location) des voiturettes et des deux roues
 - Proposer des espaces de co-working, de télétravail
- ✓ Territorialiser la formation
 - Proposer des espaces permettant aux organismes de formation d'organiser la tenue de formation notamment en direction des personnes les moins formés les moins mobiles...
- ✓ Soutenir la vie associative
 - Mettre à disposition des box de stockage de matériel
- ✓ Développer des ateliers d'entretien et de réparation, de recyclage, de réemploi d'objets
 - Bricothèque, atelier de co-réparation, Ressourcerie, recyclerie,



3ème PARTIE

LE RAPPORT

FINANCIER

1. LA SYNTHÈSE DES COMPTES 2019

**Centre Social et Culturel Intercommunal
Roland Charrier**

Association Loi du 1^{er} juillet 1901

139 Rue d'Anjou

49260 MONTREUIL BELLAY

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport sur les comptes annuels



Sylvain BEGENNE

Sophie DELSAUX

Rémi LAMBERT

Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit – Parc d'Activités Angers-Beaucouzé 1 rue du Tertre – CS 60119 – 49072 BEAUCOUZÉ CEDEX Tél 02 41 22 22 30 – Fax 02 41 47 47 95 – E-mail beaucouze-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 31 décembre 2019**

A l'Assemblée Générale de l'Association Centre Social et Culturel Intercommunal Roland Charrier,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Centre Social et Culturel Intercommunal Roland Charrier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 1er Septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date, dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles générales » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement d'estimation comptable de la provision de départ à la retraite.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe « Règles Générales » expose les principes comptables applicables notamment le principe liée à l'indépendance des exercices. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les procédures mises en œuvre par l'association sur lesquelles se fondent les évaluations relatives à l'indépendance des exercices.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en

France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Beaucouzé,

Pour **TGS France Audit**,

Signé électroniquement le 11/09/2020 par
Remi Lambert



Rémi LAMBERT

Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles (1)	17 446	17 446		
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	4 787	4 787		
Installations techniques, matériels et outillages industriels	64 617	58 955	5 662	5 452
Autres immobilisations corporelles	195 430	148 139	47 291	22 959
Immobilisations grévées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	42		42	42
Prêts	12 165		12 165	8 515
Autres immobilisations financières (2)				
TOTAL I	294 488	229 328	65 160	36 968
Comptes de Liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	25 690	958	24 731	23 859
Autres Créances	322 547		322 547	188 659
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	614 424		614 424	475 227
Charges constatées d'avance (3)	3 329		3 329	847
TOTAL III	965 990	958	965 031	988 592
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 260 477	230 286	1 030 191	1 025 561
1) Dont droit au bail				
2) Dont à moins d'un an			992	
3) Dont à plus d'un an				

Bilan Passif

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
-Fonds associatifs sans droit de reprise	178 588	178 588
-Ecart de réévaluation		
-Réserves	464 414	438 305
-Report à nouveau		
-Résultat de l'exercice	-24 410	26 109
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
-Apports		
-Legs et donations		
-Autres fonds associatifs		
-Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement (sur biens non renouvelables)	104 580	104 580
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
Total I	723 172	747 582
COMPTES DE LIAISON		
Comptes de liaison		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	58 960	108 878
Provisions pour charges		4 194
Total III	58 960	113 072
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur subventions fonctionnement	20 990	2 340
Fonds dédiés sur autres ressources		
Total IV	20 990	2 340
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	145	
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus		
Dettes fournisseurs	49 360	39 179
Dettes fiscales et sociales	130 035	106 291
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	12 381	4 677
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	35 148	12 419
Total V	227 070	162 567
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 030 191	1 025 561
1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	227 070	162 567
2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	145	

Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens et services	228 230	211 539
Montant net du chiffre d'affaires	228 230	211 539
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 054 386	983 961
Reprises sur provisions et transferts de charges	77 335	29 682
Cotisations		
Autres produits	59 612	55 745
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 419 563	1 280 926
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières	67 317	48 300
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés	34 278	30 654
Charges externes (3) (4)	325 241	277 971
Impôts et taxes	57 392	40 490
Salaires et traitements	739 201	635 336
Charges sociales	201 335	220 075
Dotations aux amortissements et provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	14 968	10 761
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions	958	508
- Sur risques et charges : dotations aux provisions		12 314
Autres charges	613	984
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 441 303	1 277 393
RESULTAT D'EXPLOITATION	-21 739	3 533
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
- Excédent ou déficit transféré		
- Déficit ou excédent transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits nets sur cessions VMP		
Autres produits financiers	11 358	15 573
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	11 358	15 573
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions VMP		
Autres charges financières		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER	11 358	15 573
RESULTAT COURANT	-10 382	19 106

Compte de Résultat (suite)

	Exercice N	Exercice N-1
	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opération de gestion	15 088	16 321
Sur opération en capital		
Reprises sur provisions et transfert de charges	4 194	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	19 282	16 321
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opération de gestion	9 456	9 301
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 449
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 456	10 750
RESULTAT EXCEPTIONNEL	9 826	5 571
Participation des salariés au résultat		
Impôts sur les bénéfices	5 205	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	18 024	1 433
Engagements à réaliser sur ressources affectées	36 674	
Total des Produits	1 468 227	1 314 252
Total des Charges	1 492 638	1 288 143
EXCEDENT OU DEFICIT	-24 410	26 109
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		
1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
3) Crédit-bail mobilier	7 504	1 350
4) Crédit-bail immobilier		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : Centre Social et Culturel R.Charrier

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 1 030 191 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 24 410 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Changement d'estimation comptable à compter de l'exercice clos le 31/12/2019

Cette nouvelle estimation est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Ancienne estimation :

Le montant des provisions retraite se serait élevé à 124 522 euros, se composant d'une dotation pour risques en 2019 de 16 689 euros et d'une reprise de 1 045 euros.

Le résultat de l'exercice serait ressorti à -89 973 euros.

Avec le changement d'estimation constaté, il ressort une reprise de provision pour risques de 49 918 euros et un résultat comptable de -24 410 euros.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 5 ans
- * Installations techniques : 2 à 8 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 446			17 446
Immobilisations incorporelles	17 446			17 446
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 787			4 787
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	63 648	969		64 617
- Installations générales, agencements aménagements divers	33 787	6 798		40 585
- Matériel de transport	48 905	21 855		70 760
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	74 198	9 888		84 086
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	225 325	39 510		264 834
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	42			42
- Prêts et autres immobilisations financières	8 515	6 258	2 608	12 165
Immobilisations financières	8 557	6 258	2 608	12 207
ACTIF IMMOBILISE	251 328	45 768	2 608	294 488

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 446			17 446
Immobilisations incorporelles	17 446			17 446
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 787			4 787
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	58 195	760		58 955
- Installations générales, agencements aménagements divers	29 911	3 678		33 589
- Matériel de transport	37 858	5 231		43 089
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	66 161	5 300		71 461
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	196 913	14 969		211 881
ACTIF IMMOBILISE	214 360	14 969		229 328

Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 363 730 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant	Echéances	Echéances
	brut	à moins d'un an	à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	12 165	992	11 173
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	25 690	25 690	
Autres	322 547	322 547	
Charges constatées d'avance	3 329	3 329	
Total	363 730	352 557	11 173
Prêts accordés en cours d'exercice	3 600		
Prêts récupérés en cours d'exercice	2 608		

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	322 547
Total	322 547

Notes sur le bilan

Exercice du 01/01/2019

Dépréciation des actifs

Au 31/12/2019

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	508	958	508	958
Total	508	958	508	958
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		958	508	
Financières				
Exceptionnelles				

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Ala clôture
Fonds propres sans droit de reprise	178 588				178 588
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	438 305	26 109			464 414
Report à Nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	26 109	-26 109		24 410	-24 410
Situation nette	643 002			24 410	618 592
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	104 580				104 580
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	747 582			24 410	723 172

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	4 194		4 194		
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	108 878		49 918		58 960
Total	113 072		54 112		58 960
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			49 918		
Financières					
Exceptionnelles			4 194		

Provision pour indemnités de départ à la retraite : 58 960 euros

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 227 070 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	145	145		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 360	49 360		
Dettes fiscales et sociales	130 035	130 035		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	12 381	12 381		
Produits constatés d'avance	35 148	35 148		
Total	227 070	227 070		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact. non parvenues	17 818
Dettes prov. congés payés	50 612
Personnel autres charges à payer	2 806
Organ. soc. charges à payer	18 847
Etat charges a payer	4 012
Total	94 095

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 329		
Total	3 329		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	35 148		
Total	35 148		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 4 700 euros

Honoraires des autres services : 0 euros

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A-B+C
Jeunes	3 773	2 341	2 341		
Acc.loisirs 2019-2020	5 150		4 818	5 150	332
Fd France 2019-2020	12 400		8 172	12 400	4 228
Les Invisib.2019-2021	19 124		2 693	19 124	16 431
Total	40 447	2 341	18 024	36 674	20 991

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics Subventions d'exploitation Subventions d'équilibre Subventions d'investissement		32 000	555 663	466 722		1 054 386
						1 054 386

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Information relative aux traitements comptables induits par la pandémie de Coronavirus

L'épidémie de Coronavirus s'est déclarée en Chine en décembre 2019. Au 31 décembre 2019, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ne signalait qu'un nombre limité de personnes atteintes par ce virus.

Suite à sa propagation ultérieure, l'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020.

L'OMS a classifié l'épidémie en pandémie mondiale le 11 mars 2020.

Sur le plan national, les premières mesures ont été prises par arrêté du 14 mars 2020 pour les établissements recevant du public.

Le 16 mars 2020, l'Etat français a adopté le décret 2020-260 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19. Un dispositif de confinement est alors mis en place sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars 2020.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à la pandémie du Coronavirus.

L'évaluation des actifs et des passifs reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

Le Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de l'association.

Suite à cet évènement post-clôture, l'association a eu recours au chômage partiel.

L'association n'a pas eu recours au PGE (Prêt Garanti par l'Etat).

Autres informations

Engagements retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants ont été constatés sous la forme de provision et leur montant est indiqué en annexe. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018

Changement d'estimation à compter de l'exercice clos le 31/12/2019 :

Cette nouvelle estimation est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 58 960 euros

Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 58 960 euros

2. LE BUDGET PREVISIONNEL

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL INTERCOMMUNAL
MONTREUIL BELLAY

BUDGET GENERAL

BUDGET REPARTI 2020, Exercice N+1 du 01.01.2020 au 31.12.2020

60 ACHATS		
602100	LIVRAISON REPAS	17 000.00
602110	ALIMENTATION BOISSONS	20 385.00
602120	FOURNITURES D'ACTIVITES	10 955.00
602130	PHARMACIE + HYGIENE	2 970.00
602210	CARBURANTS	5 150.00
606110	ELECTRICITE	21 300.00
606170	EAU	1 920.00
606200	PRODUITS D'ENTRETIEN	4 590.00
606300	PETIT EQUIPEMENT OUTILLAGE	10 110.00
606400	FOURNITURES DE BUREAU	4 800.00
606800	AUTRES FOURNITURES - PHOTOS	100.00
Total :		99 280.00

61 SERVICES EXTERIEURS		
611000	SOUS TRAITANCE	8 700.00
612200	LOYER COPIEUR KYOCERA	1 800.00
613200	LOCATION IMMOBILIERE	81 260.00
613500	LOCATION MOBILIERE	9 270.00
615000	TRAVAUX ENTRETIEN	2 150.00
615500	ENTRETIEN REPARATION VEHICULES	1 200.00
615630	MAINTENANCE	7 260.00
615632	MAINTENANCE INFORMATIQUE	2 910.00
616000	PRIMES D'ASSURANCES	12 030.00
618100	DOCUMENTATIONS	1 450.00
618600	FORMATION BENEVOLES	150.00
Total :		128 180.00

62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		
622500	ACTIVITES DIVERSES	66 240.00
622600	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES	28 880.00
623000	PUBLICITE - COMMUNICATION	7 060.00
624800	TRANSPORTS D'ACTIVITES	21 070.00
625100	FRAIS DEPLACEMENTS	1 315.00
625102	FRAIS DEPLT BENEVOLES	2 200.00
625110	FRAIS HEBERGEMENT	23 865.00
625700	MISSIONS ET RECEPTIONS	3 070.00
626100	FRAIS POSTAUX	1 620.00
626200	FRAIS TELEPHONE	9 400.00
626700	LOGICIEL BPAV	230.00
627000	SERVICE BANCAIRE	600.00
627100	FRAIS S/ CESU OU ANCV	220.00
628100	COTISATIONS ADHESIONS	110.00
628101	COTISATION SNAEC SO	2 200.00
628102	COTISATION FEDE	1 400.00
628600	FORMATION PERMANENTS	10 000.00
Total :		179 480.00

70 REMUNERATIONS DES SERVICES		
706100	PARTICIPATIONS DES USAGERS	282 835.00
706120	AUTRES PARTICIPATIONS	7 480.00
706130	ANCV CHEQUES VACANCES	6 080.00
706140	PRESTATION IMPACT EMPLOI	480.00
Total :		296 875.00

74 SUBVENT.D'EXPLOITATION		
741012	CARSAT	8 500.00
741050	ETAT FABRIQUE DE TERRITOIRE	20 000.00
741051	ETAT MSAP	30 000.00
741052	ETAT INJEP	6 000.00
741083	FONJEP	3 580.00
741084	PREFECTURE	2 500.00
741088	CONSEIL GENERAL FAJ	4 000.00
741150	FONDATION DE FRANCE	10 000.00
743042	CONSEIL DEPARTEMENTAL	8 000.00
743082	CONSEIL GENERAL ANIMATION	2 300.00
744050	MUNICIPALITE ANIMATION GLOBALE	100 920.00
744051	MUNICIPALITE ENFANCE	215 760.00
744052	MUNICIPALITE JEUNES	17 050.00
744054	MUNICIPALITE DSL	1 760.00
744055	S.I.V.T.	135 765.00
744056	MUNICIPALITE CANTON	19 870.00
744057	C.C.A.S.	4 800.00
744058	SIVT CEL	14 000.00
744059	MUNICIPALITE ACF	22 500.00
744060	MUNICIPALITE CHANTIER JEUNES BRE	1 000.00
744061	SIVT MISE A DISPO PERSONNEL	23 500.00
744062	MUNICIPALITE TIERS LIEU	7 000.00
745010	CNAF ANIMATION GLOBALE	65 700.00
745011	CAF MILIEU RURAL	16 500.00
745012	CNAF COLLECTIVE FAMILLE	20 000.00
745015	SAUMUR AGGLOPROPRETE	3 000.00
745018	CNAF RELAIS ASSIST MATERNELS	25 000.00
745021	CAF DYNAMIQUE	9 900.00
745022	SUBVENTION CONFERENCE DES FINA	34 930.00
745023	SUBVENTION DDCS	2 500.00
745025	SUBVENTIONS DIVERSES	19 605.00
746010	CAF FLA ALE	4 200.00
746011	CAF FLA AEH	3 600.00
746013	PRESTATIONS CAF	66 600.00
746015	PRESTATION CAF CLAS	2 130.00
746017	PRESTATION CAF HALTE GARDERIE	208 900.00
746021	PRESTATION CAF AVEL	300.00
746022	PRESTATIONS MSA	15 960.00
746024	PRESTATIONS CONSEIL GENERAL	1 200.00
746025	PRESTATIONS DIVERSES	1 500.00
748063	SUBVENTION REAAP	4 500.00
Total :		1 164 830.00

63 IMPOTS, TAXES ET VERSEM. ASSIMIL		
631100	TAXE SUR LES SALAIRES	56 450.00
633300	UNIFORMATION	30.00
633400	PART. EMPLOYEUR EFFORT CONSTRU	10.00
635100	IMPOTS DIRECTS	2 500.00
Total :		58 990.00

64 CHARGES DE PERSONNEL		
641100	SALAIRES PERMANENTS	975 306.00
641400	INDEMNITES PRIMES DIVERSES	2 520.00
641500	SALAIRES OCCASIONNELS	23 000.00
641600	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL	25 100.00
Total :		1 025 926.00

66 CHARGES FINANCIERES		
661100	EMPRUNT IMMOBILIER	13 645.00
Total :		13 645.00

68 DOTAT. AMORTISS. ET PROVISIONS		
681120	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	9 450.00
681500	PROVISION RETRAITE	15 455.00
Total :		24 905.00

Total charges :	1530406.00
------------------------	-------------------

75 AUTRES PRODUITS GEST. COURANTE		
758102	PARTICIPATION PHOTOCOPIES	5 100.00
758103	PARTICIPATION FRAIS SALLES	2 000.00
758104	PARTICIPATION DISPO VEHICULES	4 300.00
758106	PARTICIPATION MISE A DISPO PERSON	14 130.00
758107	REMBOURSEMENT FORMATION	9 800.00
758109	PARTICIPATION DISPO MATERIEL	100.00
758117	ADHESION	8 500.00
Total :		43 930.00

76 PRODUITS FINANCIERS		
768000	PRODUITS DES IMMOB. FINANCIERES	6 000.00
Total :		6 000.00

77 PRODUITS EXCEPTIONNELS		
771200	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000.00
771300	DONS - MECENAT	4 200.00
Total :		6 200.00

Total produits :	1517835.00
-------------------------	-------------------

Approuvé le : 28/01/20.....

Signatures :

Président


Trésorier


Centre Social et Culturel Intercommunal
 Roland Charrier
 139, rue d'Anjou -
 49260 MONTREUIL-BELLAY
 Tél. : 02 41 52 38 99 - Fax : 02 41 53 75 17
 rolandcharrier.csc@gmail.com
 SIRET : 352 157 003 00035 APP 88800R

COMMISSAIRE AUX COMPTES